

RAPPORT DE GESTION 2010

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Se fondant sur les dispositions légales de l'article 93c de la "Loi sur les Communes (LC) du 28 février 1956" et sur l'article 132 du règlement du Conseil communal du 1^{er} juillet 2006, la Municipalité a l'honneur de vous soumettre son rapport sur la gestion et les comptes pour l'année 2010.

CONSEIL COMMUNAL

La composition du Bureau du Conseil au 31 décembre 2010 était la suivante :

Bureau du Conseil communal	
Président	M. Jürg Schweizer
Vice-président	M. Thierry Rebourg
Secrétaire	Mme Danièle Dubuis
Scrutateurs	M. Roland Karlen
	M. Pascal Aellen
Scrutateurs suppléants	Mme Jacqueline Salquin
	M. René Grisoni

Huissier	M. Claude-Alain Pellaux
----------	-------------------------

Démissions

Le Conseil communal comptait 49 membres au 1^{er} janvier 2010. En cours d'année, 3 démissions ont été enregistrées.

COMMISSIONS ET DELEGUES DU CONSEIL COMMUNAL

Commissions

Commission de gestion	
Président	M. Christian Durussel
Membres	Mme Eveline Bourgoïn (jusqu'au 30.06.2010)
	M. Jean-François Détraz
	Mme Sylvette Janin (jusqu'au 30.06.2010)
	M. Alain Rey
	M. Jean-Pierre Sterchi (dès le 09.12.2010)

Commission des finances	
Président	M. Charles Leu
Membres	M. Samuel Droguet
	M. Cédric Margot (jusqu'au 04.11.2010)
	Mme Jane Meylan Olivier
	M. Philippe Müggi

Commission de recours en matière d'impôt	
Président	M. Yvan Burdet
Membres	Mme Geneviève Fellrath
	M. Philippe Schmittler

Fichiers informatiques et protection des données personnelles	
Membres	Mme Anne-Françoise Clerc
	M. Thierry Rebourg
	M. Michel Rudaz

Délégués

Conseil intercommunal de l'AET	
Délégués	M. Daniel Bally
	M. Michel Rudaz
Suppléants	M. Jean-Claude Curchod
	M. Henri Guex

Conseil intercommunal de l'ASICE	
Délégué	M. Thierry Amy
Suppléant	M. Philippe Schmittler

Commission municipale d'urbanisme - COMUR	
Délégué	M. Jean-Louis Genre

Commission municipale de police	
Délégué	M. Cédric Margot (jusqu'au 04.11.2010)

Protection civile	
Délégué	M. Michel Rudaz
Suppléant	M. René Grisoni

Association de la région du Gros-de-Vaud	
Délégué	M. Jürg Schweizer

SEANCES DU CONSEIL COMMUNAL

Au cours de l'année 2010, le Conseil communal s'est réuni à 5 reprises à la Maison villageoise, sous la conduite de son président, M. Jürg Schweizer, les 27 mai, 24 juin et 25 novembre, et de son vice-président, M. Thierry Rebourg, les 4 novembre et 9 décembre.

9 préavis municipaux ont été présentés au Conseil communal.

27 mai 2010

- n° 51 – 2010 Demande d'octroi d'un crédit d'investissement de Fr. 81'000.– pour l'extension de la conduite d'eau potable au chemin de la Lisière (accepté).
n° 52 – 2010 Révision du règlement communal sur le cimetière et les inhumations (accepté avec amendement).

24 juin 2010

- n° 53 – 2010 Rapport de gestion et comptes 2010 (accepté).
n° 54 – 2010 Demande d'octroi d'un crédit de construction de Fr. 3'150'000.– pour la rénovation et l'agrandissement de la Maison de Commune, deuxième projet (accepté).

4 novembre 2010

- n° 55 – 2010 Modification de l'annexe au règlement communal sur la collecte, le traitement et l'évacuation des déchets fixant le montant de la taxe annuelle maximale perçue pour le traitement et l'évacuation des déchets (accepté avec amendements).
n° 56 – 2010 Arrêté d'imposition 2011 (accepté).

25 novembre 2010

- n° 57 – 2010 Demande d'octroi d'un crédit d'investissement de Fr. 3'155'000.— pour l'aménagement d'un espace public avec places de parc, du carrefour rue du Village – chemin de la Cavenettaz ainsi que la mise en séparatif, le remplacement d'une conduite d'eau potable, la construction d'un trottoir et l'extension de l'éclairage du chemin de la Cavenettaz (accepté avec amendement).
- n° 58 – 2010 Demande d'octroi d'un crédit de construction pour un jardin d'enfants et deux classes primaires de Fr. 1'366'000.— (accepté).

9 décembre 2010

- n° 59 – 2010 Budget 2011 (accepté).

MOTIONS

4 motions ont été déposées en 2010.

Motion Jane Meylan Olivier – 27.05.2010

« Pour faire suite à la récente décision municipale d'introduire le 50 km/h sur la RC 501 qui vise notamment à diminuer les nuisances sonores, je demande, par voie de motion, à la Municipalité, de faire établir un constat de nuisance sonore identique et ce pendant la belle saison et aux heures de pointe aux entrées du village de Cugy, soit : RC 546 (rte de Montheron) et RC 446 (rte de Morrens) et envisager les mesures qui s'imposent. Si la Municipalité n'a pas le pouvoir d'entreprendre une telle démarche, je la prie de prendre contact avec le service cantonal de circulation pour la réalisation de cette demande. »

Soumise au vote, les Conseillers ont décidé de ne pas la prendre en considération. La motion a ainsi été classée.

Motion Samuel Droguet – 27.05.2010

Motion du 27 mai 2010 demandant une nouvelle étude pour la rénovation de la Maison de Commune. A la suite de la votation du 7 mars refusant le crédit de rénovation de la Maison de Commune, le soussigné et ses cosignataires proposent la motion suivante : La Municipalité présentera une nouvelle étude de rénovation de la Maison de Commune. Le nouveau projet, sans annexe et sans parking, utilisera au mieux le volume (enveloppe extérieure) du bâtiment, en conservant, autant que faire se peut, la structure existante. Cette étude sera établie par un nouveau mandataire et sera menée au niveau d'un avant-projet conformément à l'art. 4 point 31 du règlement des prestations et honoraires SIA 102. Le but de cette nouvelle étude est de présenter un projet dont les coûts sont restreints tout en offrant un environnement de travail convivial et agréable pour les employés et les citoyens ».

Soumise au vote, les Conseillers ont décidé de ne pas la prendre en considération. La motion a ainsi été classée.

Motion Thierry Amy - 25.11.2010

« La Municipalité doit présenter au Conseil communal de Cugy une étude comprenant un état des lieux complet de la mise en séparatif des collecteurs d'eau communaux et des travaux restant à exécuter en vue de la mise en conformité complète des installations de notre commune à la réglementation fédérale et cantonale en vigueur en la matière, un budget de mise en œuvre y relatif (étude et exécution), ainsi qu'un planning des travaux nécessaires à cet effet. »

La Municipalité y répondra en 2011.

Motion Thierry Auberson – 25.11.2010

« La Municipalité doit présenter au Conseil communal de Cugy un projet de décision (préavis) portant sur l'aménagement d'un espace public avec places de parc sur le carrefour rue du Village – chemin de la Cavenettaz, qui s'inspire du projet préparé par le bureau Plarel à Lausanne en date du 11 février 2010, et comprenant également une étude préalable de l'aménagement routier de la rue du Village, en vue de mettre en valeur cette portion ancienne du village tout en privilégiant une certaine esthétique, ainsi que la sécurité des riverains, piétons et autres usagers.»

La motion a été retirée.

POSTULATS

1 postulat été déposé en 2010.

Postulat Charles Leu - 12.12.2010

« *Le présent postulat invite la Municipalité à étudier l'opportunité et la mise en place d'une planification financière telle que préconisée par l'Etat de Vaud* ».

La Municipalité y répondra en 2011.

PETITIONS

Pétition déposée par des habitants du quartier des chemins de l'Epi d'Or, des Esserts et des Petits Esserts

Cette pétition, motivée par le constat qu'une minorité de conducteurs ne respectent pas le 30 km/h et roulent à des vitesses inadaptées frisant l'inconscience, a été déposée lors de la séance du Conseil communal du 27 juin 2010. Une commission a été nommée, qui a proposé son renvoi à la Municipalité.

Dans sa réponse du 22 novembre 2010, la Municipalité précise qu'il ressort des relevés de fin 2008 à mars 2010 des vitesses généralement respectées de manière satisfaisante et qu'aucune mesure ne pourra empêcher les excès de quelques irresponsables.

De plus, il n'est pas possible actuellement d'aménager des mesures de ralentissement telles que gendarmes couchés ou bacs dans ce quartier, encombré par l'immense chantier d'Es Chesaux et celui de la Fondation Echaud depuis l'automne 2009.

Cependant, dès le printemps 2011, le radar communal et celui du TCS seront installés afin de poursuivre les contrôles.

A titre indicatif, dès que les travaux d'Es Chesaux seront terminés, le chemin des Esserts sera équipé d'un trottoir, ce qui améliorera la sécurité des piétons.

REFERENDUM

Le 10 décembre 2009, le Conseil communal acceptait le préavis no 50-2009 « Demande d'octroi d'un crédit de construction de Fr. 4'222'000.— pour la transformation, l'agrandissement et la rénovation de la Maison de Commune ».

Cette décision a été obtenue par un vote aux bulletins secrets, contre l'avis des deux commissions (ad hoc et finances), par 23 voix contre 18.

Le 15 décembre 2009, un comité référendaire se constituait à l'initiative de membres du Conseil insatisfaits de la décision de l'Organe délibérant.

Le référendum fut validé par la Municipalité au cours d'une séance extraordinaire convoquée le 18 décembre 2009.

386 signatures valables furent recueillies dans les délais et le vote populaire fixé par le Canton au 7 mars 2010.

Dans l'intervalle, un comité de soutien au projet vit le jour.

Des tous-ménages furent envoyés de part et d'autre.

Deux soirées furent consacrées à des « portes ouvertes » censées permettre à la population de se rendre compte de la nécessité des travaux. Une vingtaine de personnes seulement profitèrent de cette offre.

Le résultat du vote fut sans appel : 553 contre, 358 pour, 58.51 % des électeurs ayant voté.

Après l'analyse de ces résultats, la Municipalité, au cours de sa séance du 15 mars, décida de remettre l'ouvrage sur le métier, en demandant à son mandataire de proposer des économies substantielles. C'est ainsi que le nouveau projet abandonne notamment le garage semi-enterré qui faisait partie du premier projet.

Dans sa séance du 24 juin, le Conseil accepta ce second projet.

Le délai référendaire étant écoulé, l'appel d'offres en vue de l'attribution du mandat de construction fut lancé, le bureau désigné, le dossier de mise à l'enquête constitué.

L'enquête publique complémentaire du 6 novembre au 6 décembre ne suscita aucune opposition, comme cela avait été le cas pour le premier projet.

Cette expérience inédite pour la Municipalité a eu comme conséquence d'alourdir considérablement le travail de l'administration et de la Municipalité au cours du premier semestre, de retarder la mise en œuvre des travaux de près de 18 mois et de reporter certains autres projets, comme celui de l'Ancienne forge.

OBSERVATIONS DE LA COMMISSION DE GESTION SUR LE RAPPORT 2009

La Commission de gestion a adressé à la Municipalité 1 observation et 7 vœux dans son rapport 2009. L'Exécutif a présenté ses réponses dans la séance du 24 juin 2010. Elles ont toutes été acceptées.

ELECTIONS ET VOTATIONS

Votations communale, cantonales et fédérales

Les électeurs se sont déplacés aux urnes à 3 reprises les 7 mars, 26 septembre et 28 novembre 2010. Il n'y a pas eu d'élections.

7 mars 2010 : votations communale et fédérales

Votation communale (référendum)

1. Acceptez-vous la décision du Conseil communal du 10 décembre 2009 adoptant le préavis no 50/09 : demande d'octroi d'un crédit de construction de Fr. 4'222'000.— pour la transformation, l'agrandissement et la rénovation de la Maison de Commune

Electeurs inscrits

1574

Taux de participation

58.51 %

Bulletins	
Rentrés	921
Blancs	8
Nuls	2
Valables	911

Suffrages	%			
	Oui	Non	Oui	Non
Cugy	358	553	39.30	60.70

Votations fédérales

1. Arrêté fédéral du 25.09.2009 relatif à un article constitutionnel concernant la recherche sur l'être humain

Electeurs inscrits

1416

Taux de participation

63.21 %

Bulletins	
Rentrés	895
Blancs	23
Nuls	3
Valables	869

Suffrages	%			
	Oui	Non	Oui	Non
Cugy	784	85	90.22	9.78
Canton	171'398	24'298	87.58	12.42
Suisse	1'708'488	504'167	77.20	22.80

2. Initiative populaire du 26.07.2007 « Contre les mauvais traitements envers les animaux et pour une meilleure protection juridique de ces derniers (initiative pour l'institution d'un avocat de la protection des animaux) »

Electeurs inscrits **1416** Taux de participation **63.56 %**

Bulletins	
Rentrés	900
Blancs	11
Nuls	3
Valables	886

	Suffrages		%	
	Oui	Non	Oui	Non
Cugy	192	694	21.67	78.33
Canton	43'850	154'806	22.07	77.93
Suisse	671'731	1'605'141	29.50	70.50

3. Modification du 19.12.2008 de la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP) (Taux de conversion minimal)

Electeurs inscrits **1416** Taux de participation **63.49 %**

Bulletins	
Rentrés	899
Blancs	26
Nuls	3
Valables	870

	Suffrages		%	
	Oui	Non	Oui	Non
Cugy	175	695	20.11	79.89
Canton	44'648	153'426	22.54	77.46
Suisse	617'209	1'646'369	27.30	72.70

26 septembre 2010 : votations cantonales et fédérale

Votations cantonales

1. Modification de l'article 151 de la Constitution du Canton de Vaud du 14 avril 2003 (prolongation du mandat des autorités communales dans certains cas de fusions de communes)

Electeurs inscrits **1423** Taux de participation **42.38 %**

Bulletins	
Rentrés	603
Blancs	11
Nuls	1
Valables	591

	Suffrages		%	
	Oui	Non	Oui	Non
Cugy	542	49	91.71	8.29
Canton	140'974	15'122	90.31	9.69

2. Loi du 16 décembre 2009 sur la juridiction en matière de bail

Electeurs inscrits **1423** Taux de participation **42.45 %**

Bulletins	
Rentrés	604
Blancs	15
Nuls	2
Valables	587

	Suffrages		%	
	Oui	Non	Oui	Non
Cugy	310	277	52.81	47.19
Canton	72'758	84'573	46.25	53.75

Votation fédérale

1. Modification du 19.03.2010 de la loi fédérale sur l'assurance-chômage obligatoire et l'indemnité en cas d'insolvabilité (loi sur l'assurance-chômage, LACI)

Electeurs inscrits **1423** Taux de participation **43.15 %**

Bulletins	
Rentrés	614
Blancs	4
Nuls	1
Valables	609

	Suffrages		%	
	Oui	Non	Oui	Non
Cugy	280	329	45.98	54.02
Canton	73'887	92'598	44.38	55.62
Suisse	958'913	836'101	53.40	46.60

28 novembre 2010 : votations fédérales

1. Initiative populaire du 15.02.2008 « Pour le renvoi des étrangers criminels (initiative sur le renvoi) »

Electeurs inscrits **1427** Taux de participation **55.50 %**

Bulletins	
Rentrés	792
Blancs	1
Nuls	3
Valables	788

	Suffrages			%		
	Oui	Non	Sans réponse	Oui	Non	Sans réponse
Cugy	315	468	5	39.98	59.39	0.63
Canton	73'887	92'598	2'780	41.24	57.43	1.33
Suisse	1'398'360	1'243'325	38'825	52.28	46.49	1.23

1a. Contre-projet (arrêté fédéral du 10 juin 2010 concernant l'expulsion et le renvoi des criminels étrangers dans le respect de la Constitution) ?

Electeurs inscrits **1427** Taux de participation **55.50 %**

Bulletins	
Rentrés	792
Blancs	1
Nuls	3
Valables	788

	Suffrages			%		
	Oui	Non	Sans réponse	Oui	Non	Sans réponse
Cugy	354	424	10	44.92	53.81	1.27
Canton	87'152	117'224	5'524	41.52	55.85	2.63
Suisse	1'189'186	1'407'743	77'581	44.46	52.64	2.90

1b. Question subsidiaire : si le peuple et les cantons acceptaient à la fois l'initiative populaire « Pour le renvoi des étrangers criminels (initiative sur le renvoi) » et le contre-projet (arrêté fédéral du 10 juin 2010 concernant l'expulsion et le renvoi des criminels étrangers dans le respect de la Constitution) : est-ce l'initiative populaire ou le contre-projet qui doit entrer en vigueur ?

Electeurs inscrits **1427** Taux de participation **55.50 %**

Bulletins	
Rentrés	792
Blancs	1
Nuls	3
Valables	788

	Suffrages			%		
	Initiative	Contre-projet	Sans réponse	Initiative	Contre-projet	Sans réponse
Cugy	291	450	47	36.93	57.11	5.96
Canton	77'125	120'057	12'718	36.74	57.20	6.06
Suisse	1'252'625	1'270'831	151'054	46.83	47.52	5.65

2. Initiative populaire du 06.05.2008 « Pour des impôts équitables. Stop aux abus de la concurrence fiscale (initiative pour des impôts équitables) »

Electeurs inscrits **1427** Taux de participation **55.22 %**

Bulletins	
Rentrés	788
Blancs	23
Nuls	2
Valables	763

	Suffrages		%	
	Oui	Non	Oui	Non
Cugy	317	446	41.55	58.45
Canton	95'208	108'173	46.81	53.19
Suisse	1'072'668	1'510'945	41.50	58.50

DROITS POLITIQUES DES ETRANGERS

Pour la première fois depuis les élections communales de 2006, les ressortissants étrangers ayant droit au vote en matière communale ont pu se rendre aux urnes lors du référendum communal du 7 mars 2010.

	Ressortissants étrangers avec droit de vote au plan communal			
	31 décembre 2010	31 décembre 2009	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Hommes	88	81	82	82
Femmes	80	76	79	73
Total	168	157	161	155

AUTORISATIONS GENERALES ACCORDEES A LA MUNICIPALITE PAR LE CONSEIL COMMUNAL

En vertu de l'article 4 de la loi sur les communes, le Conseil communal a octroyé à la Municipalité, pour la durée de la législature, une délégation de compétences portant sur l'autorisation générale de statuer sur les aliénations et acquisitions immobilières, sur l'acquisition de participations dans les sociétés commerciales, associations et fondations, sur les placements de disponibilités auprès d'autres établissements financiers que la Banque Cantonale Vaudoise, ainsi que l'autorisation générale de plaider.

Pour 2010, il a été fait usage de ces autorisations dans les cas suivants :

Autorisation de statuer sur les aliénations et acquisitions immobilières

- Vente à un propriétaire bordier de l'extrémité du chemin de Faulieu (12 m2).
- Cession de 32 m2 du domaine public communal du plan de quartier d'Es Chesaux, à une famille propriétaire de la parcelle RF 1073 dudit plan de quartier, afin de permettre une configuration rectangulaire de la parcelle (correction d'une incohérence du plan).

Autorisation sur l'acquisition de participations dans les sociétés commerciales, associations et fondations

- Vente de 6 actions de la société Beaulieu SA.
- Achat de 27 actions de MCH Group SA.

Autorisation sur les placements de disponibilités auprès d'autres établissements financiers que la Banque Cantonale Vaudoise

Aucun placement n'a été réalisé en 2010.

Autorisation de plaider

Utilisée dans le cadre du litige suivant :

- Recours contre la décision de la Municipalité de Cugy du 4 juin 2010 refusant le changement d'affectation d'un lot de PPE au chemin des Dailles 6, à Cugy. Le Tribunal a rejeté le recours, une affaire identique ayant déjà été jugée avec les mêmes conclusions dans cet immeuble en 2006.

MUNICIPALITE

ORGANISATION

L'organisation qui prévalait en 2009 a été reconduite telle quelle en 2010. Dès le 1^{er} juillet et pour 12 mois, la vice-présidence de la Municipalité est assurée par Mme Jacqueline Franzini.

<p>ADMINISTRATION GENERALE</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ administration ▪ personnel ▪ intérêts généraux ▪ autorités ▪ économat ▪ information et communication <p>URBANISME ET POLICE DES CONSTRUCTIONS</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ aménagement du territoire ▪ police des constructions ▪ environnement 	<p>M. Raymond Bron, syndic Suppléance: Mme Marianne Grec, vice-syndique (jusqu'au 30.06.2010) Mme Jacqueline Franzini, vice-syndique (dès le 01.07.2010)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ administration ▪ intérêts généraux ▪ autorités ▪ information et communication <p>Suppléant : M. José Rohrer, municipal</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ personnel ▪ économat <p>URBANISME ET POLICE DES CONSTRUCTIONS</p>
<p>SERVICES INDUSTRIELS</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ service des eaux ▪ service du gaz ▪ télé-réseau <p>INSTRUCTION PUBLIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ écoles ▪ orientation et formation professionnelle ▪ service médical et dentaire ▪ petite enfance <p>SECURITE SOCIALE</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ services sociaux ▪ assurances sociales AVS-AI ▪ office du logement ▪ office du travail, chômage <p>AFFAIRES CULTURELLES ET LOISIRS</p>	<p>Mme Jacqueline Franzini, municipale</p> <p>Suppléante : Mme Marianne Grec, municipale</p>
<p>FINANCES</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ fiscalité ▪ comptabilité générale ▪ service financier ▪ assurances <p>BATIMENTS COMMUNAUX</p>	<p>M. José Rohrer, municipal</p> <p>Suppléante : Mme Jacqueline Franzini, municipale</p>
<p>DOMAINES ET FORETS</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ cours d'eau ▪ cimetière ▪ terrains communaux <p>ORDURES MENAGERES ET DECHETTERIE</p> <p>SERVICE DU FEU</p> <p>PROTECTION CIVILE</p> <p>POLICE</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ police sanitaire ▪ contrôle des habitants ▪ inhumations ▪ militaire 	<p>M. Pierre-André Janin, municipal</p> <p>Suppléante : Mme Jacqueline Franzini, municipale</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ domaines et forêts ▪ ordures ménagères et déchetterie <p>Suppléante : Mme Marianne Grec, municipale</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ service du feu ▪ protection civile ▪ police
<p>TRAVAUX</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ routes ▪ véhicules ▪ signalisation ▪ éclairage public ▪ épuration (STEP) et réseau eaux usées <p>CULTES</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ centre œcuménique et cultes 	<p>Mme Marianne Grec, municipale</p> <p>Suppléant : M. Pierre-André Janin, municipal</p>

TRAVAUX ET SEANCES DE L'EXECUTIF

Durant l'année 2010, la Municipalité a tenu ses séances hebdomadaires tous les lundis après-midi à l'exception des 19 juillet, 2, 9 août et 27 décembre ; quelques séances extraordinaires sont venues s'ajouter aux séances ordinaires.

Parmi les principaux sujets ayant retenu l'attention de l'Exécutif, il convient de relever :

- Les mutations du personnel
- La procédure liée au référendum
- L'arrêté d'imposition, les comptes et le budget
- Le nouveau projet de transformation de la Maison de Commune
- La construction du bâtiment de la voirie et de la déchetterie
- Le projet de construction de deux classes et d'un jardin d'enfants
- Le chantier d'assainissement du collège de la Chavanne
- L'élaboration d'un concept énergétique communal
- La réforme policière
- La construction du giratoire et les expropriations
- La révision du règlement sur le cimetière et les inhumations
- L'organisation du secteur technique
- Le rapprochement intercommunal
- La préparation des élections communales 2011
- La gestion de la STEP de Praz-Faucon
- L'étude du projet de la loi scolaire
- L'étude de la convention du SDIS

Séances

	2010	2009	2008
Nombre de séances	53	49	48
Procès-verbaux : pages totales	583	543	510
Procès-verbaux : points enregistrés (courrier entrant)	1814	1762	1620
Personnes reçues	15	26	18
Heures passées en séances	219	220	221

RECEPTIONS

Soirée des nouveaux habitants

Organisée habituellement au mois de juin, cette rencontre a été déplacée en raison d'un manque d'inscriptions ; elle a eu lieu le 23 septembre et a été très appréciée par les participants, qui, pour la plupart, ont accompli le circuit pédestre proposé avant la séance elle-même.

Tirs inter-municipalités

Par tournus, il revenait en 2010 à notre Commune de mettre sur pied cette traditionnelle rencontre. C'est ainsi au Stand du Petit Calibre que, le 18 juin, se sont retrouvés une trentaine de participants de 7 communes voisines pour se mesurer dans une joute pacifique de tirs à la carabine.

Jeunes de 18 ans

9 jeunes citoyens (sur 34) ayant atteint leur majorité civique ont répondu à l'invitation de la Municipalité le 9 novembre. Cette année, M. Jean Rouveyrol, habitant de notre Commune, a proposé une réflexion sur les défis du monde et le développement durable. Cet intéressant moment d'échanges précédait une fondue prise à la ferme Vaney et préparée par les jeunes eux-mêmes.

Divers

Notre Commune a pu fêter l'extension de la Fondation Echaud, le 19 novembre, lors de l'inauguration du nouveau bâtiment et de la journée portes ouvertes qui suivit celle-ci.

CONSULTATIONS ET AVANT-PROJETS DE LOIS

La Municipalité a étudié les avant-projets de loi ci-dessous, mis en consultation au cours de l'année 2010. Lorsque la problématique touche directement les intérêts de la Commune, ces consultations débouchent sur une réponse écrite ; dans les autres cas, la Municipalité s'en remet à la prise de position de l'Union des communes vaudoises (UCV).

- Loi fédérale sur les documents d'identité des ressortissants suisses
- Réforme policière
- Ordonnance fédérale sur la prise en charge extrafamiliale d'enfants
- Initiative parlementaire fédérale : flexibilisation de la politique forestière
- Code Pénal et Code Pénal militaire - droit des sanctions
- Loi fédérale sur l'alcool et Loi fédérale sur l'imposition des spiritueux
- Loi sur l'exercice des droits politiques
- Introduction de données biométriques dans les titres de séjour
- Financement des lignes touristiques de navigation
- Révision de la Loi forestière vaudoise
- Modification de la Loi vaudoise d'exécution de la législation fédérale sur la protection civile du 11 septembre 1995
- Modification de la Loi du 5 décembre 1978 sur la planification et le financement des établissements sanitaires d'intérêt public et modification de la Loi sur la santé publique
- Avant-projet de loi sur la promotion de la culture, avant-projet de loi sur le patrimoine mobilier et immatériel et refonte de la Loi sur la protection de la nature, des monuments et des sites
- Modification de la Loi sur l'asile et de la loi fédérale sur les étrangers concernant le remplacement des décisions de non-entrée en matière
- Révision totale de la Loi fédérale sur l'acquisition et la perte de la nationalité suisse

NATURALISATIONS

3 personnes ont obtenu la nationalité suisse et vaudoise dans la commune de Cugy dans le courant de l'année 2010.

Naturalisation ordinaire

- , originaire de France, née en 1953.

Naturalisation facilitée

- , originaire d'Israël, née en 1992 ;
- , originaire de France, né en 1983.

Au 31 décembre 2010, 5 demandes, concernant 5 personnes, étaient en cours de traitement à des stades différents de la procédure.

COMMISSIONS MUNICIPALES

Commission du feu	
Président :	M. Pierre-André Janin, municipal
Membres :	M. Stéphane Ayer, Commandant M. Patrick Giddey M. Daniel Maring M. Marc Reymond

Commission de salubrité	
Président :	M. Raymond Bron, syndic
Membres :	M. Luc Gindroz, technicien communal (jusqu'au 31.07.2010) M. Frédéric Deillon, technicien communal (dès le 01.09.2010) Mme Dr Catherine Wyss

Commission d'urbanisme (COMUR)	
Président :	M. Raymond Bron, syndic
Membres :	M. Gilbert Décosterd M. Claude Echaud M. Jean-Louis Genre, délégué par le Conseil communal M. Pierre Meylan, urbaniste
Secrétaire :	M. Luc Gindroz, technicien communal (jusqu'au 31.07.2010) M. Frédéric Deillon, technicien communal (dès le 01.09.2010)

Commission de naturalisation (COMNAT)	
Président :	M. Pierre-André Janin, municipal
Membres :	M. Heinz Altenhöfer Mme Ginette Brognara (jusqu'au 31.03.2010) Mme Anne-Françoise Clerc (dès le 01.06.2010) M. Marcel Maillard

Commission de police	
Président :	M. Pierre-André Janin, Municipal
Membres :	M. Florent Décaillet (jusqu'au 18 novembre 2010) Mme Stéphanie Fahrni M. Philippe Gaillard M. Cédric Margot (jusqu'au 04.11.2010) Mlle Mélanie Münger Représentant de la gendarmerie (à titre consultatif) M. Jean-Denis Roquet Mme Chantal Thonney Mme Ida Vaney
Secrétaire :	Mme Valérie Seivel

VISITE DU PREFET

La visite annuelle du Préfet a eu lieu le 26 octobre, en présence de la Municipalité in corpore, accompagnée de la secrétaire municipale et de la boursière, ainsi que du bureau du Conseil représenté par le Président et la secrétaire du Conseil.

Cette visite a permis au magistrat cantonal de constater la bonne tenue des actes et le respect des multiples obligations légales qui incombent aux communes.

Cette année, le Préfet s'est enquis des relations entre l'Organe délibérant et l'Exécutif, constatant, à la lecture des procès-verbaux du Conseil, le nombre inhabituellement important d'interventions lors des discussions des préavis municipaux.

La journée s'est terminée au côté des communes de Sullens et Pailly, visitées ce même jour par le Préfet.

ADMINISTRATION GENERALE

(M. Raymond Bron)

RESSOURCES HUMAINES

Mutations

A la fin du mois de mars, M. Luc Gindroz, technicien communal depuis juillet 2006, désireux de retourner dans le secteur privé, nous a annoncé sa démission. Il a quitté son poste le 31 juillet et a été remplacé dès le 1^{er} septembre par M. Frédéric Deillon.

M. Olivier George, employé communal depuis le 1^{er} novembre 2007, a, quant à lui, trouvé un emploi mieux rémunéré à l'Etat de Vaud et nous a quittés le 31 juillet. Il a été remplacé dès le 1^{er} octobre par M. Hazib Grozdanic.

Mme Valérie Seivel, première secrétaire depuis le 18 février 2008, nous a également annoncé sa démission au 31 décembre pour raisons familiales ; elle a repoussé son départ au 31 janvier 2011, afin de faciliter la transition avec la personne qui lui succédera dès le 1^{er} février.

Ces mutations, comme c'est le cas dans toutes les petites entités, n'ont pas été sans perturber et alourdir le travail de la voirie et de l'administration.

Enfin, un apprenti a été engagé conjointement par la commune de Cugy, celle de Morrens et l'ASICE. M. Alexandre Bohny vise l'obtention du CFC d'agent d'exploitation.

Personnel administratif

Secrétaire municipale	Mme Maria P. Durussel – 100 %
Boursière communale	Mme Anne Bertusi Pache – 100 %
Technicien communal	M. Luc Gindroz – 100 % (jusqu'au 31.07.2010) M. Frédéric Deillon – 100% (dès le 01.09.2010)
1 ^{ère} secrétaire au Greffe municipal	Mme Valérie Seivel – 80 %
Secrétaire-comptable	Mme Chantal Bovay – 40 %, plus 30 % pour le compte de l'ASICE, du SDIS et de l'ACOC
Préposée au contrôle des habitants	Mlle Sophie Bignens – 60 %
Employée d'administration (bourse communale)	Mme Dominique Serra - 20 %

Personnel d'exploitation

Employés communaux	M. Eric Bron – 40 %, plus 60 % pour le compte de l'A.E.T. M. Alexandre Cordey – 100 % M. Michel Boesch – 100 % M. Olivier George – 100 % (jusqu'au 31.07.2010) M. Hasib Grozdanic – 100 % (dès le 01.10.2010) M. Christophe Moix – 70 %, plus 30 % pour le compte de l'ASICE
Conciergerie du collège de la Chavanne	Mme Castora Novoa, concierge à 60 % Mme Diane Cavin, aide-concierge à 40 %
Conciergerie du collège de la Combe	M. Patrick Dutruit – 100 % pour le compte de l'ASICE Mme Maria Helena Oruguela Da Silva, auxiliaire de conciergerie – 52 % pour le compte de l'ASICE Mme Thérèse Scheidegger, auxiliaire de conciergerie – 40 % pour le compte de l'ASICE

Conciergerie de la Maison Villageoise et du collège de la Cavenettaz

Remplaçante de Mme Myriam Morel et concierge des vestiaires du terrain de sports « Sus le Billard »

Entretien du bâtiment de l'Administration communale et du Centre œcuménique

Mme Myriam Morel, concierge – 70 %

Mme Thérèse Scheidegger, concierge et remplaçante (rémunération au tarif horaire)

Mme Amélia Maia – 30 % (mensualisée dès le 01.01.2010)

Heures supplémentaires

Les mesures prises pour maîtriser les heures supplémentaires pléthoriques du personnel administratif ont permis de boucler l'année sur des situations équilibrées. En revanche, des soldes encore importants de droits aux vacances demeurent ouverts pour la boursière et la secrétaire municipale.

Dans la composition actuelle et compte tenu des nombreux projets en cours, le maintien du fragile équilibre de l'équipe administrative constitue un défi quotidien. Cet équilibre se trouve facilement déstabilisé, d'une part, par des situations imprévues (mutations au sein du personnel) et, d'autre part, par le lancement de nouveaux projets rendus nécessaires pour améliorer à terme certains processus administratifs ; en effet, ces derniers requièrent, préalablement à leur implantation opérationnelle, un investissement de temps important (refonte du système documentaire, paramétrage du logiciel de gestion des salaires, etc).

Comme cela a été précisé à plusieurs reprises, l'emménagement de l'administration dans ses nouveaux locaux de la Maison de commune représente la condition impérative pour envisager une stabilité durable.

Primes

Se fondant sur les entretiens d'appréciation annuels, la Municipalité a octroyé des primes de mérite à 4 collaborateurs.

Par ailleurs, l'Exécutif a mis en place des principes lui permettant de récompenser la fidélité de ses employés ; 5 collaborateurs totalisant chacun un nombre d'années de service oscillant entre 11 et 17 ont bénéficié de cette gratification.

Formation continue

<u>Collaborateur/trice</u>	<u>Formation suivie</u>	<u>Durée</u>
Administration		
Puri Durussel	CVI – Droits réels limités et droits de voisinage	½ jour
	CEP – Sentences municipales	½ jour
	CEP – Fondements de la gestion financière cantonale et communale	2 jours
	Ethos – Formation spéciale en gestion des risques, système de contrôle interne (SCI) et processus et procédures	1 jour
	CEP – Nouvelle statistique trimestrielle de la construction	½ jour
Anne Bertusi	Ethos – Formation spéciale en gestion des risques, système de contrôle interne (SCI) et processus et procédures	1 jour
	Expert en finance et controlling en vue de l'obtention d'un diplôme	2 soirs par semaine
Valérie Seivel	CEP – Sentences municipales	½ jour
	CEP – La procédure de naturalisation	½ jour
Luc Gindroz	ArcGis Desktop – Niveau 1	2 jours
	ArcGis Desktop – Niveau 2	2 jours
Chantal Bovay	P. Busset – Cours comptabilité pour boursiers et municipaux (compte de fonctionnement)	1 jour
	P. Busset – Cours comptabilité pour boursiers et municipaux (compte de bilan)	1 jour
	CEP – Nouvelle statistique trimestrielle de la construction	½ jour
Sophie Bignens	CEP – La procédure de naturalisation	½ jour
	CEP – Les inscriptions en résidence en séjour	½ jour
	Ecole-club Migros – Cours d'anglais	2 h par semaine

Collaborateur/trice	Formation suivie	Durée
Voirie		
Michel Boesch	GEDREL - Cours sur l'accueil et la communication dans une déchetterie	½ jour
Olivier George	GEDREL - Cours sur l'accueil et la communication dans une déchetterie	½ jour
Conciergerie		
Castori Novoa	Agent d'exploitation en vue de l'obtention d'un CFC	1 soir par semaine
Diane Cavin	Johnson Diversey – Entretien des machines	1 jour
Myriam Morel	CEP – Découvrir et utiliser le PC	1.5 jours

On notera avec satisfaction que Mme Castori Novoa a obtenu son certificat d'agent d'exploitation en prenant la première place de sa volée sur le plan cantonal.

INFORMATION ET COMMUNICATION

Pages d'informations officielles (PIO)

9 pages d'informations officielles (PIO) sont parues durant l'année 2010 :

- Informations sur le passeport 10 – impôt sur les chiens
- Référendum concernant le financement de la réfection de la Maison de Commune
- Vente de bois de feu – évacuation des déchets
- Informations sur la taille et la plantation des haies en bordure de propriété – vacances sportives 2010 – 2011 – 50 km/h à l'entrée de Cugy
- Fête au village – Création d'un verger à la Fondation Echaud
- Programme de la Fête nationale
- Semaine de la mobilité
- Calendrier des élections communales 2011
- Fermeture de l'administration et de la déchetterie pendant les Fêtes de fin d'année

Reflets de Cugy

Quatre numéros ont été publiés en 2010. Les Reflets de Cugy sont distribués à tous les ménages, ainsi qu'aux communes environnantes, à diverses instances cantonales et à des privés domiciliés hors Cugy qui en ont fait la demande.

Cette année, notre journal a ouvert une rubrique « la parole à nos voisins », qui a ainsi vu successivement Bretigny, Froideville, Morrens et le Mont se présenter.

Une autre rubrique s'est, quant à elle, achevée, « la santé par la plante des pieds ». Ce ne sont pas moins de dix parcours pédestres au départ de Cugy qui ont rythmé le contenu de notre périodique ces deux à trois dernières années.

2010 est aussi l'année du lancement d'un concours de photographies, destiné à animer la vie locale.

Le comité de rédaction, rappelons-le formé de bénévoles, a droit à la gratitude de l'autorité pour l'engagement et le professionnalisme de ses membres.

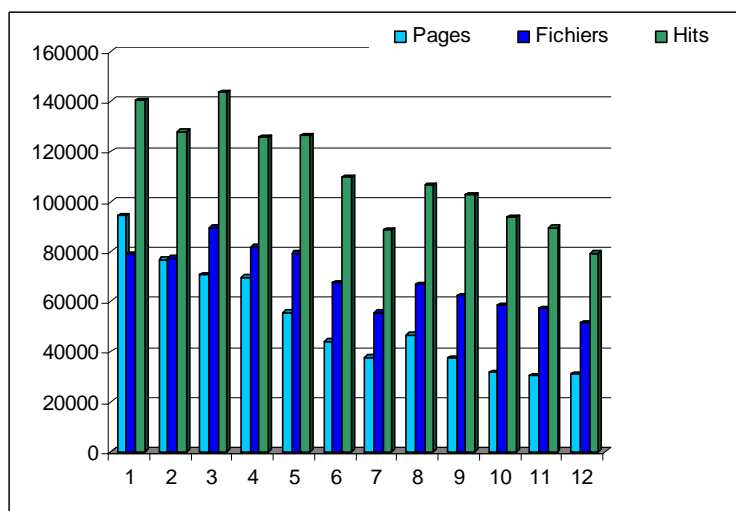
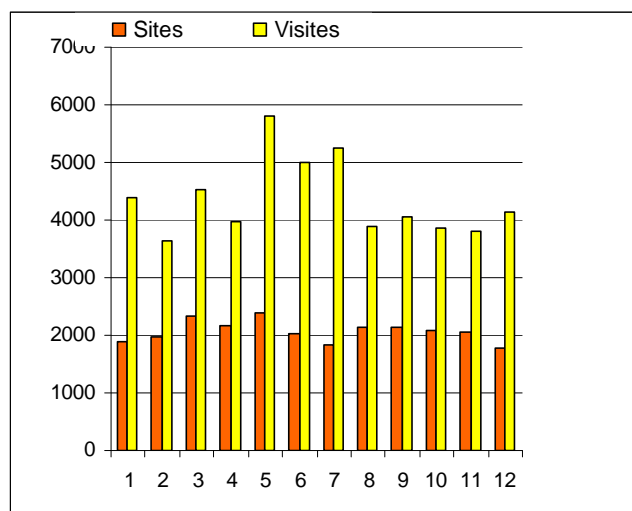
Comité de rédaction	
Représentant de la Municipalité	M. Raymond Bron
Mise en page et rédactrice en chef	Mme Simone Riesen
Représentant de l'USL	Mme Rosa Angela Barrat
Représentant des écoles	M. Jean-François Détraz
Rédacteurs	Mme Simone Riesen Mme Ginette Brognara (jusqu'au 31.03.2010) M. Jean-François Détraz (dès le 01.04.2010)
Représentante des commerçants annonces et publicité	Mme Rosa Angela Barrat
Illustrations – Dessins	M. Heinz Altenhöfer
Correctrice	Mme Micheline Alpstätg
Coordination et secrétariat communal	Mme Maria Purification Durussel

Feuille des avis officiels (FAO)

La commune de Cugy a été présentée dans le numéro 22 de la FAO du mardi 16 mars. Cette édition a été distribuée à tous les ménages de notre localité.

Site internet

Statistique de fréquentation du site durant l'année 2010



Récapitulatif par mois										
Mois	Moyenne journalière				Totaux mensuels					
	Hits	Fichiers	Pages	Visites	Sites	Kbytes	Visites	Pages	Fichiers	Hits
Janvier	4529	2549	3047	141	1894	1009757	4384	94470	79035	140411
Février	4569	2767	2747	130	1959	1067398	3640	76929	77495	127950
Mars	4629	2890	2280	146	2337	1210916	4534	70687	89605	143511
Avril	4194	2725	2325	132	2154	1187404	3962	69773	81775	125830
Mai	4071	2559	1799	187	2381	1312332	5810	55792	79358	126213
Juin	3652	2246	1475	167	2035	1097778	5010	44268	67382	109566
Juillet	2856	1801	1223	169	1826	986745	5248	37914	55861	88552
Août	3438	2159	1504	125	2145	995741	3898	46632	66956	106590
Septembre	3425	2086	1254	135	2131	1006149	4056	37629	62594	102771
Octobre	3027	1886	1025	124	2076	1079018	3855	31792	58494	93857
Novembre	2988	1911	1011	126	2049	929556	3799	30338	57347	89648
Décembre	2561	1658	1004	133	1776	861940	4142	31137	51426	79411
Totaux						11779014	48296	534769	751928	1199190

Le site internet actuel a été ouvert en 2003.

La société qui l'héberge et qui nous fournit le logiciel permettant à l'administration de gérer son contenu de manière autonome a décidé de migrer vers une plateforme plus performante.

Profitant de cette occasion, la Municipalité a pris l'option de rafraîchir le graphisme et le contenu du site.

Le développement de ce projet en 2010 a été essentiellement consacré à la réflexion sur la ligne graphique et la définition du nouveau plan du site.

Ce projet sera conduit à terme en 2011, dans toute la mesure du possible.

ELECTIONS COMMUNALES 2011

- Le 19 octobre, les instructions cantonales ont été données aux communes ; elles ont été affichées au pilier public.
- Le 2 novembre, une PIO informait la population des conditions de candidature pour le Conseil communal et la Municipalité ; elle annonçait une séance d'information publique.
- Le 29 novembre, la séance d'information, placée sous la présidence du Président du Conseil, s'est tenue devant une assemblée clairsemée.
- Le 22 décembre, paraissaient les Reflets de Cugy, comportant deux pages d'annonce pour les élections et, dans le Billet du Syndic, un rappel des échéances et des défis de la législature à venir.

Vu le peu d'inscriptions en fin d'année, un rappel sera nécessaire en début 2011.

DIVERS

Programme de gestion des salaires et des ressources humaines

Un programme informatique a été acquis et mis en œuvre au cours de 2010, dans un premier temps pour la gestion financière, puis, en fin d'année, pour celle des ressources humaines.

Un gain de temps et une précision accrue devraient à terme découler de l'introduction généralisée de cet outil auprès de tous les collaborateurs.

Elaboration de directives internes

La première directive, régissant les droits et obligations de l'ensemble des personnes concernées par le processus d'achat de consommables ou de travaux d'entretien relatifs à la gestion des bâtiments, a été élaborée. Elle a été conçue de telle manière à faciliter et accélérer les activités des uns et des autres tout en étant compatible avec le système de contrôle interne.

Archives

Consciente du retard accumulé, depuis quelques années, dans le classement et l'archivage des documents, la Municipalité a lancé un appel d'offres auprès de cinq sociétés spécialisées dans la gestion documentaire, agréées par les Archives cantonales.

Le mandat portait sur une refonte complète du système d'information documentaire, articulé sur trois axes :

1. L'organisation de la gestion des documents courants (établissement d'un plan de classement basé sur le plan comptable, définition de directives pour les collaborateurs, cotation des documents, etc.)
2. La mise à jour des archives (traitement des documents en attente, formation du personnel à l'épuration des dossiers transmis en pré-archivage, etc.)
3. Le conseil à la Municipalité dans le choix et la mise en place d'un système de gestion électronique des documents.

Les deux premiers aspects du mandat ont été attribués ; en raison du changement de législature, l'Exécutif a décidé que la nouvelle Municipalité validerait le cas échéant la partie de l'offre relative à la gestion électronique des documents.

Le travail avec notre mandataire a débuté dans le courant du 3^e trimestre de l'année. Le démarrage de la première partie du mandat a requis quelques séances de travail pour identifier l'organisation des services et permettre à notre mandataire de cerner le plan le plus adéquat à notre administration.

Le plan de classement définitif sera adopté en 2011 ; après la formation des collaborateurs, démarreront les phases successives de mise en place et d'exécution.

INTERETS REGIONAUX

(M. Raymond Bron)

Projet de fusion

La complexité grandissante des problèmes à résoudre et la difficulté de recruter des citoyens prêts à consacrer une partie de leur temps aux affaires publiques sont deux parmi les raisons qui ont provoqué depuis plus d'une décennie le mouvement des fusions de communes.

Contrairement à d'autres cantons qui ont fortement et ouvertement favorisé de telles fusions, le canton de Vaud est demeuré relativement discret à cet égard, jusqu'à l'élaboration de la nouvelle péréquation entre les communes entrant en vigueur le 1^{er} janvier 2011. Celle-ci, notamment, sera plus favorable aux grandes communes.

Conscients de la problématique et portés par leur récente expérience positive de la création de l'ASICE, les syndicats des communes de **Bretigny**, **Cugy**, **Froideville** et **Morrens** ont entamé en décembre 2009 une prudente « marche d'approche » sur l'opportunité de porter cette question à l'ordre du jour. Dès le mois de mars 2010 leur collègue de **Bottens** s'est joint aux discussions.

Le 8 septembre, une rencontre entre les cinq Municipalités incriminées a permis de confirmer la volonté de réfléchir en commun à l'opportunité d'engager le processus.

C'est alors que la commune de **Poliez-Pittet** a manifesté son désir d'être associée aux discussions.

L'objectif fixé pour la fin de la législature est d'évaluer l'opportunité d'une fusion entre ces six communes, d'en dégager les avantages, d'identifier les difficultés et, le cas échéant, de définir les grandes lignes des démarches à entreprendre.

En lançant cette phase prospective malgré la proximité du renouvellement des autorités, les Municipalités souhaitent éviter à celles qui seront aux affaires dès le 1^{er} juillet 2011, l'inévitable temps d'adaptation qui caractérise chaque début de période législative.

Les Municipalités sont convenues d'une communication coordonnée. C'est ainsi que les organes délibérants ont été informés lors de leur dernière séance de l'année (Cugy, le 9 décembre) et les journaux communaux ont ensuite publié un communiqué conjoint (Reflets de Cugy no 151).

Représentations communales

Les autorités représentent les intérêts de Cugy dans les instances, institutions et associations suivantes :

Lausanne Région		
Lausanne Région – secteur Nord	M. Raymond Bron	Représentant communal
Lausanne Région – activités sportives	M. Raymond Bron	Représentant communal
Centre Intercommunal de Glace de Malley SA	M. Raymond Bron	Membre du Conseil d'administration et du Comité de direction
Lausanne Région – petite enfance	Mme Jacqueline Franzini	Représentante communale
Lausanne-Région – plate forme financière	M. José Rohrer	Représentant communal
Schéma Directeur du Nord Lausannois		
	M. Raymond Bron	Représentant communal et membre du bureau
	M. José Rohrer	Suppléant
	M. Luc Gindroz (jusqu'au 31.07.2010)	Assistant technique
	M. Frédéric Deillon (dès le 01.09.2010)	Assistant technique
Association de la région du Gros-de-Vaud		
	M. Jürg Schweizer	Représentant communal
	M. Raymond Bron	Représentant communal

Association régionale pour l'action sociale de Prilly-Echallens (ARASPE)		
	Mme Jacqueline Franzini Mme Marianne Grec	Membre du Comité directeur Membre du Conseil intercommunal
Service d'aide à la famille du Mont et environs		
	Mme Jacqueline Franzini	Membre du comité
Entraide familiale et accueil de jour des enfants du Gros-de-Vaud et environs (EFAJE)		
	Mme Jacqueline Franzini Mme Marianne Grec	Membre du Comité directeur Membre du Conseil intercommunal
Service dentaire scolaire intercommunal du Gros-de-Vaud		
	Mme Jacqueline Franzini	Représentante communale
Association scolaire intercommunale de Cugy et environs (ASICE)		
	M. Jean-François Thuillard (Froideville) Mme Jacqueline Franzini M. Raymond Bron M. José Rohrer Mme Marianne Grec M. Pierre-André Janin M. Thierry Amy M. Philippe Schmittler	Président du Comité de direction Membre du Comité de direction Président du Conseil intercommunal Membre du Conseil intercommunal Membre du Conseil intercommunal (suppléante) Membre du Conseil intercommunal (suppléant) Membre du Conseil intercommunal Membre du Conseil intercommunal (suppléant)
SOCOSEV		
	M. Pierre-André Janin	Représentant communal
Triage forestier Mèbre-Talent		
	M. Pierre-André Janin	Représentant communal
Gedrel		
	M. Pierre-André Janin	Représentant communal
PCI Lausanne Nord		
	M. Pierre-André Janin	Représentant communal
	M. Michel Rudaz	Représentant communal
	M. René Grisoni	Représentant communal (suppléant)
Convention intercommunale SDIS Service de Défense Incendie et de Secours		
	M. Pierre-André Janin	Représentant communal
Association pour l'épuration des eaux usées de la région supérieure du Talent (AET)		
	Mme Marianne Grec	Membre du Comité directeur
	M. José Rohrer	Délégué au Conseil intercommunal
	M. Pierre-André Janin	Délégué au Conseil intercommunal
	M. Daniel Bally	Délégué au Conseil intercommunal
	M. Michel Rudaz	Délégué au Conseil intercommunal
Association du Centre Œcuménique de Cugy (ACOC)		
	Mme Marianne Grec	Représentante communale
Inspecteur de la sécurité sur les chantiers		
	M. Luc Gindroz	Préposé (jusqu'au 31.07.2010)
	M Frédéric Deillon	Préposé (dès le 01.09.2010)
	M. Philippe Schmittler	Suppléant
Préposé agricole		
	M. Frédéric Scheidegger	

Les rapports annuels existants des instances intercommunales, dont la commune de Cugy fait partie, sont tenus à disposition des membres du Conseil.

URBANISME

(M. Raymond Bron)

Schéma Directeur du Nord Lausannois (SDNL)

En ouverture de sa séance du 27 mai, le Conseil a reçu M. Jacques Baudet, chef de projet du SDNL, qui a présenté la conception, l'organisation, les enjeux du schéma directeur, ainsi que l'état des projets qui sont en cours. Par ailleurs, le premier rapport annuel du SDNL a été remis à chaque conseiller communal.

Le 11 septembre s'est tenu à la Blécherette le deuxième info-marché du SDNL. La manifestation a permis à la population de constater l'évolution des projets prévus dans le cadre du développement coordonné de la région.

Le chantier thématique 4a «Nature, Paysage et Environnement», dont notre commune assure la présidence, a été concrètement ouvert en 2010, par l'attribution d'un mandat à un bureau d'études. Ce rapport et les propositions qu'il contient sont en cours de discussion.

Plan directeur du Gros-de-Vaud

Les communes du district faisant partie du SDNL n'ont pas été sollicitées cette année, hormis la participation à un groupe de travail interrégional traitant des parkings d'échange.

Plan de quartier « Es Chesaux »

Ouvert en fin 2009, le chantier a avancé à grande vitesse au cours de l'année écoulée. Les contacts de la Commune avec le promoteur et l'entreprise de construction sont réguliers.

La totalité du montant de Fr. 921'416.– dû par le promoteur au titre de contribution à l'équipement communal a été versée ; la charge foncière y relative a donc pu être levée.

Plan partiel d'affectation (PPA) En Etranglaz Cou

Le PPA En Etranglaz Cou prévoit, à part la construction d'un bâtiment pour la Fondation Echaud, la création d'un trottoir et celle d'un verger de variétés anciennes, agrémenté d'un cheminement pédestre ouvert au public.

Comme indiqué en page 15, le bâtiment a été inauguré en fin d'année.

Un accord, sous l'égide de la Municipalité, a été trouvé entre la Fondation Echaud et le promoteur du nouveau quartier de l'Epi d'Or (Es Chesaux) pour coordonner le bord Est du chemin des Esserts par l'alignement des trottoirs et le choix des essences d'arbres bordant les parcelles. Une certaine unité urbanistique sera donc réalisée dès la fin de la construction du quartier de l'Epi d'Or.

Quant au verger, transition entre des espaces privés et publics, il devrait trouver sa concrétisation au cours de l'année 2011. La Municipalité s'est engagée au côté des organes directeurs de la Fondation pour la recherche de fonds toujours manquants.

Moulin de Cugy

Le projet soumis à l'enquête publique pour la rénovation et l'agrandissement de l'ancien moulin à grain a fait l'objet de discussions importantes entre le propriétaire et la Municipalité.

Ce projet s'avère en définitive très intéressant pour la Commune, dans la mesure où

- la mécanique ancienne devrait être conservée et mise en valeur,
- des logements et des places de travail seront créés,
- l'entrée de la localité sera positivement requalifiée.

L'enquête publique a été ouverte du 13 novembre au 13 décembre 2010 ; elle n'a suscité ni remarques, ni oppositions.

Au moment de la rédaction du rapport, les remarques faites par les services de l'Etat sont en cours d'étude.

Parcelles 213 et 214

Un projet de station-service, complétée d'un magasin dépanneur, de logements et de bureaux a fait l'objet d'une enquête publique du 27 février au 29 mars. Une opposition a été déposée hors délai.

Suite aux remarques des services cantonaux, des modifications ont été apportées ; elles ont fait l'objet d'une enquête complémentaire du 18 décembre 2010 au 17 janvier 2011.

Rue du Village

La rénovation et la sécurisation de la Rue du Village ont fait l'objet d'un projet d'intentions élaboré en septembre 2007 par un bureau d'urbanisme. Cette étude a guidé les premiers travaux d'aménagement liés à la construction du collège de la Combe.

C'est également selon les principes de cette étude qu'a été proposé le projet d'aménagement du carrefour de la Cavenettaz, comprenant une aire de stationnement à l'entrée S-O du village, préavis municipal no 57-2010 accepté par le Conseil dans sa séance du 25 novembre.

Commission d'urbanisme (COMUR)

La commission a siégé 3 fois en 2010.

Son avis a été sollicité en particulier sur les sujets suivants :

- construction du nouveau rural en zone agricole
- projet de construction du centre artisanal du Moulin
- transformation d'une ferme à la rue du Village
- projet de construction d'une station-service avec tunnel de lavage, magasin, bureaux et logements
- rénovation de l'Ancienne Forge
- projet de construction d'un quartier artisanal
- projet de construction d'un hôtel

POLICE DES CONSTRUCTIONS

(M. Raymond Bron)

Enquêtes publiques

Au cours de l'année, 13 dossiers de construction ont été mis à l'enquête publique conformément à la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions, dont 3 enquêtes complémentaires.

- 1 Agrandissement et création d'un atelier
- 1 Création d'un cabinet dentaire
- 1 Nouvelle construction avec couvert à voitures
- 1 Construction d'un couvert sur terrasse
- 2 Installation géothermique, pompe à chaleur
- 1 Construction de piscines et cabanes de jardin
- 1 Construction d'une station-service
- 1 Transformation d'un ancien moulin agricole
- 1 Construction d'une ferme en zone agricole
- 1 Enquête complémentaire pour la Maison de Commune
- 1 Enquête complémentaire pour la station-service
- 1 Enquête complémentaire pour le quartier de l'Epi d'Or

8 permis de construire ont été délivrés

Autorisations municipales de construire

14 autorisations de ce type ont été délivrées en 2010 pour les constructions suivantes :

- 1 Aménagement de l'accès extérieur d'un bâtiment
- 1 Installation de fenêtres en toiture
- 2 Installations de pompes à chaleur
- 2 Constructions de cabanes de jardin
- 1 Installation de panneaux solaires en toiture
- 2 Constructions de couverts à bois
- 1 Construction de couverts sur terrasses
- 2 Constructions de couverts à voitures
- 1 Construction d'un poulailler
- 1 Modification de l'isolation de façade et toiture

Autorisations municipales diverses

- 6 Rénovations de façades de bâtiments
- 3 Rénovations de toitures de bâtiments
- 1 Rénovation d'une verrière
- 1 Modification et rénovation de piscine
- 1 Modification d'ouvrants en façades de bâtiments

Litiges

Changement d'affectation en zone artisanale (Voir page 9).

ENVIRONNEMENT

(M. Raymond Bron)

Après plusieurs tentatives infructueuses de réactiver le groupe de citoyens qui avaient été à la base du rapport « Agenda 21 », la Municipalité a pris l'option de s'engager dans une nouvelle voie proposée par le service cantonal de l'énergie, celle de l'élaboration d'un concept énergétique communal.

Le technicien communal ayant été autorisé à participer en 2009 à un groupe de travail cantonal chargé de rédiger une brochure destinée aux communes, l'Exécutif s'est attaché en 2010 à établir l'ébauche du concept pour notre commune ; celui-ci a été soumis au Canton qui l'a accepté.

Autorisations municipales

8 requêtes en abattages d'arbres ont été traitées. Elles ont toutes été acceptées, aucune n'exigeait le versement d'une taxe compensatoire.

SERVICES INDUSTRIELS

(Mme Jacqueline Franzini)

SERVICE DES EAUX

Réseau

Deux nouvelles conduites ont été posées cette année :

- la 2^{ème} étape du chemin de la Lisière (préavis no 51-2010),
- la conduite d'eau pour alimenter la nouvelle déchetterie de Praz-Faucon (préavis no 42-2009).

Une conduite d'eau au chemin des Fougeroles a dû être changée suite à une fuite. Cette dépense était prévue au budget.

Compteurs

Un important retard a été pris dans le changement standard des compteurs d'entrées des maisons ; il a été provoqué notamment par des problèmes de santé de notre ancien collaborateur responsable du service des eaux à la fin de l'année 2009, par son départ fin juillet et la vacance de deux mois qui a précédé l'arrivée de son remplaçant.

Rappelons que les compteurs sont échangés tous les dix ans, pour éviter des problèmes d'étalonnage. Par la même occasion, un contrôle de la consommation de l'eau et de l'état de la conduite privée, entre le compteur et le réseau communal, est effectué.

Pour rattraper ce retard, et éviter ainsi que notre nouveau collaborateur se retrouve avec un arriéré considérable de compteurs à changer en plus de son travail courant, un mandat a été donné à une personne externe pour procéder aux remplacements prévus dans le planning communal en 2009 et 2010.

Production d'eau

Relevé de la production de nos sources, ainsi que de l'eau achetée à Lausanne, durant l'année 2010 :

Période	Production sources m3	Acheté à Lausanne m3
Janvier à juin	14'497	57'527
Juillet à décembre	9'140	80'253

Production des sources au cours des semestres précédents:

Période	Production sources m3
Juillet à décembre 2009	7'497
Janvier à juin 2009	19'131
Juillet à décembre 2008	14'696
Janvier à juin 2008	21'601

Recherche de nouvelles sources

Au mois de novembre 2010, 3 forages ont été effectués, à des endroits stratégiques, sur les directives du bureau d'hydrologie mandaté par la Commune. Comme annoncé au Conseil communal lors de la séance du 25 novembre, très peu d'eau a été trouvée.

Plan directeur de distribution des eaux (PDDE)

La Commune, en réactualisant son PDDE, possédera un outil efficace pour contrôler son réseau. Pour l'heure, le bureau mandaté pour cet objet est dans l'attente des dernières décisions concernant les Sources de Cery, se situant sur notre territoire mais appartenant au Canton, pour rendre ce PDDE. En effet, l'un des volets de ce document concerne le potentiel de nouvelles ressources pour la Commune.

Une étude de la rentabilité des nombreuses sources du Canton est en cours, ce qui permettra à l'Autorité cantonale de déterminer si elle peut se séparer des sources de Cery au profit de notre Commune. Nous suivons avec un intérêt certain l'évolution de ce dossier.

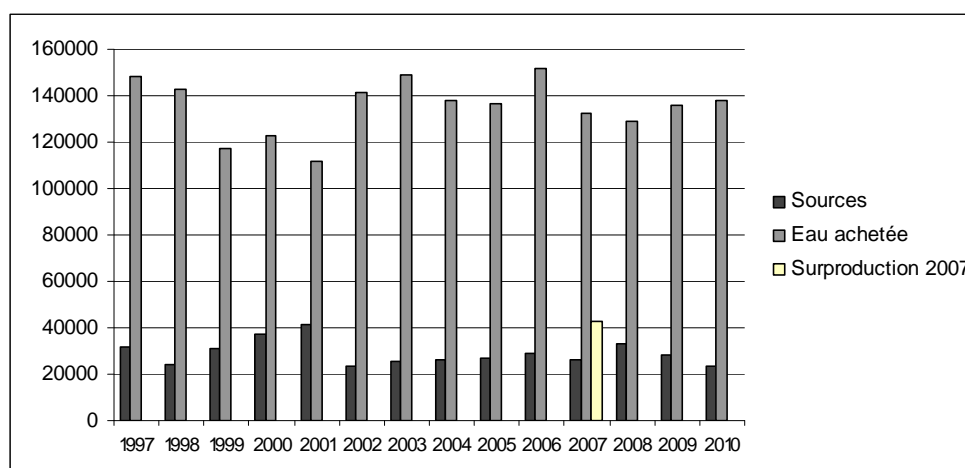
Fuites

Une entreprise spécialisée a été sollicitée à plusieurs reprises pour venir dépister d'éventuelles fuites, lorsque l'un de nos détecteurs le laisse supposer.

Une fuite sur une borne hydrante a été détectée, ainsi qu'une autre au chemin des Fougeroles (voir ci-dessus).

Consommation annuelle

Année	Nbre habitants	Sources m3	Eau achetée m3	Total eau m3	Moyenne m3/hab	Locaux Commune	Eau non facturée	%	Eau facturée	Moyenne m3/hab
1997	1767	31'393	148'380	179'773	101.7	3'192	59'292	33.0	117'289	66.38
1998	1845	23'988	143'100	167'088	90.6	2'357	40'015	24.0	124'716	67.60
1999	1918	30'710	117'420	148'130	77.2	2'189	17'804	12.0	128'128	66.80
2000	1977	37'285	122'930	160'215	81.0	2'163	26'344	16.4	131'708	66.62
2001	1985	41'440	111'970	153'410	77.3	1'910	24'466	15.9	127'034	64.00
2002	2057	23'707	141'500	165'207	80.3	2'355	20'553	12.4	142'299	69.18
2003	2138	25'466	143'380	168'846	79.0	2'321	27'857	16.5	138'668	64.86
2004	2140	26'518	138'920	165'438	77.3	2'412	33'045	19.9	129'981	60.74
2005	2133	26'887	136'640	163'527	76.7	2'241	28'928	17.7	132'358	62.05
2006	2116	29'044	151'590	180'634	85.4	2'210	43'545	24.1	134'879	63.74
2007	2161	42'519	132'360	174'879	80.9	2'380	45'508	26.0	126'991	58.76
		26'324		158'684			73.4			
2008	2216	33'165	129'000	162'165	73.2	1'936	32'460	20.0	127'769	57.66
2009	2255	28'389	135'932	164'321	72.9	2'327	24'833	15.1	137'161	60.83
2010	2283	23'637	137'800	161'437	70.7	2'525	24'679	15.3	134'233	58.80



Eau non facturée	Volume
Pompiers (consommation estimée annoncée par le Service du feu)	71 m3
Arrosage du terrain de football	490 m3
Arrosage du cimetière	225 m3
Borne hydrante (selon le relevé des compteurs mobiles)	156 m3

INSTRUCTION PUBLIQUE

(Mme Jacqueline Franzini)

ECOLES

Accueil pour les enfants en milieu scolaire (APEMS)

Le comité de direction de l'ASICE, composé des 4 municipaux des écoles des communes concernées, a décidé de tout mettre en œuvre pour que les 4 communes proposent à leurs habitants la structure mise en place à Cugy. L'entrée en fonction est prévue pour la rentrée scolaire 2011.

Statistiques comparatives entre 2009 et 2010

Pour rappel, l'année scolaire commence en août et se termine en juin.

	2010				2009			
	Repas midi		Garde par semaine ¹		Repas midi		Garde par semaine	
	Nb. total. enfants	enfantines +1P	matin	après-midi	Nb. total. enfants	Enfantines + 1P ⁽²⁾	matin	après-midi
Janvier	732	140	44	73	445	-	42	28
Février	537	116	44	76	346	-	40	29
Mars	734	148	44	78	520	-	42	30
Avril	588	116	46	83	309	-	42	28
Mai	624	146	46	83	495	-	37	27
Juin	704	152	46	83	444	-	39	24
Août	332	96	-	-	152	14	-	-
Septembre	1'027	334	61	112	649	112	30	94
Octobre	585	184	61	114	454	78	34	87
Novembre	1'109	354	60	114	752	152	30	97
Décembre	864	264	53	110	509	86	42	93
Total	6'727	2'050	505	926	5'075	442	378	537

Ces chiffres comprennent des enfants domiciliés dans d'autres communes

En 2010 :

6 enfants venant de Froideville
3 enfants venant de Bretigny

En 2009 :

1 enfant venant de Froideville dès sept.2009
1 enfant venant de Bretigny dès sept. 2009

Ce tableau montre une augmentation de la fréquentation en 2010 de 24.88 % par rapport à 2009.

Passeport vacances

Cette année, deux activités ont été proposées à deux reprises dans notre commune: une journée en cuisine, ainsi que la découverte de nos captages et du réservoir.

Tableau des enfants de Cugy qui ont bénéficié du passeport vacances ces dernières années

	2010			2009			2008		
	Juillet	Août	Total	Juillet	Août	Total	Juillet	Août	Total
Passeport traditionnel	13	18	31	20	8	28	17	9	26
Farniente	4	5	9	3	1	4	4	1	5
			40			32			31

PETITE ENFANCE

Entraide Familiale et Accueil de Jour des Enfants (EFAJE)

A la suite de la modification de la Loi sur l'Accueil de Jour des Enfants (LAJE), les communes du sud du Gros-de-Vaud ont retrouvé leur compétence en matière d'autorisation d'accueil.

Article 6, alinéa 3 : « Les communes ou associations de communes sont compétentes pour autoriser et surveiller l'accueil familial de jour (...) ».

Article 16, alinéas 1 et 2 : « Les communes ou associations de communes sont compétentes pour autoriser l'accueil familial de jour aux conditions fixées par l'Ordonnance (*fédérale*) et la présente loi. Elles assurent la surveillance des personnes pratiquant l'accueil familial de jour par l'intermédiaire d'une coordinatrice. ».

Article 21, alinéas 1 et 2 : « Les communes ou associations de communes mettent sur pied des structures de coordination et engagent des coordinatrices. Elles peuvent déléguer les tâches administratives définies à l'article 22 à des tiers ou aux coordinatrices sur la base d'un cahier des charges spécifique. ».

Pour mémoire, il est rappelé que l'article 22 définit les structures de coordination comme s'occupant de la gestion et de l'organisation de l'accueil familial de jour, mais pas du régime d'autorisation et de surveillance.

Article 23, alinéas 1 et 2 : « Les coordinatrices exercent les tâches découlant du régime d'autorisation et de surveillance. L'engagement des coordinatrices respecte les conditions fixées dans les référentiels de compétences et les cadres de référence édictés par le Service. ».

Il a été relevé, dans le cadre de la FAJE (Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants), que les tarifs en vigueur pour les parents, dans notre réseau, étaient très élevés. Un groupe de travail a donc été mandaté pour plancher sur une révision qui permettrait de proposer une nouvelle grille tarifaire.

L'assemblée générale de l'EFAJE a accepté d'intégrer le parascolaire dans le réseau. Les établissements d'Oulens et de Bercher offrent cette prise en charge. Afin de ne pas solliciter financièrement toutes les communes membres du réseau, seules celles dont les habitants bénéficient de ces prestations devront en couvrir le déficit.

Jardin d'enfants Arc-en-Ciel

La construction de nouveaux locaux pour le jardin d'enfants ayant pris du retard, les enfants ont été accueillis, pour la deuxième année consécutive, dans l'une des classes de la Cavenettaz.

La collaboration de la Municipalité avec le comité de l'association s'est poursuivie dans le même esprit que les années passées.

Tableau des enfants inscrits au jardin d'enfants « Arc-en-Ciel » ces dernières années

Commune	2010		2009		2008		
	Nbre enfants	%	Nbre enfants	%	Nbre enfants	%	
Cugy	31	49.21	32	48.48	33	49.25	
Bretigny-sur-Morrens	8	12.70	6	9.10	6	8.96	
Froideville	5	7.94	13	19.70	12	17.91	
Morrens	10	15.87	8	12.12	7	10.45	
Autres	9	14.29	7	10.60	9	13.43	
Bottens	\		1		1		
Boussens			1				
Crissier			1				
Echallens			0				
Montheron			2				
Lausanne			0				
Le Mont			1				
Mézières			1				
Total enfants inscrits			63		66		67

SECURITE SOCIALE

(Mme Jacqueline Franzini)

Facture sociale

Le montant restitué sur notre contribution au financement de la facture sociale pour l'année 2009 apparaît dans les comptes 2010 ; il s'élève à Fr. 327'832.--.

Cette restitution est due aux conjectures plutôt pessimistes avancées par le Canton.

L'ensemble de la facture sociale communale a finalement présenté un coût de Fr. 14'918'737.-- inférieur aux prévisions, ce qui, compte tenu de la classification de notre Commune, a permis cette restitution.

Association régionale pour l'Action Sociale Prilly-Echallens (ARASPE) - CSR

Durant l'année 2010 et à la suite du remaniement des districts, le Comité de l'ARASPE s'est préoccupé essentiellement de l'intégration des nouvelles communes,. Un préavis devra être présenté à chaque organe délibérant pour entériner l'agrandissement de l'Association. L'entrée en vigueur des statuts modifiés est prévue au 1^{er} juillet 2011.

Demandeurs d'emploi

Au 31 décembre 2010, selon le SCRIS, les demandeurs d'emploi étaient 54 dans notre Commune.

AFFAIRES CULTURELLES ET LOISIRS

(Mme Jacqueline Franzini)

UNION DES SOCIÉTÉS LOCALES (USL)

Sociétés locales

Une nouvelle société, nommée Sport pour Tous, a intégré l'USL durant l'année. Elle dispense des cours de gymnastique à toute personne âgée de plus de 16 ans.

Une société se crée, une autre se met au repos ... Le manque d'effectif a contraint L'Echo du Talent à suspendre ses activités, après de nombreuses années de pratique chorale.

Fête au village

Les 28 et 29 mai, l'Union des sociétés locales organisait, avec le soutien de la Municipalité, la traditionnelle Fête au village. Celle-ci s'ouvrit par le départ d'une étape du Tour du Pays de Vaud, course cycliste internationale réservée aux jeunes espoirs de ce sport.

Gratifiés d'un temps superbe et d'une organisation excellente, ces deux jours furent suivis par de nombreux participants ; ils demeurent un temps fort de la vie locale.

Fête nationale

Il en va de même de la Fête nationale qui, cette année, passa presque entre les gouttes et rencontra à nouveau un beau succès.

Ces deux manifestations traditionnelles témoignent d'une collaboration fructueuse entre l'Exécutif et l'Union des sociétés locales.

DIVERS

Semaine de la mobilité

Le 18 septembre, la Municipalité conviait la population à suivre l'auteur de la rubrique « la santé par la plante des pieds », M. Jean-François Détraz, sur l'un des parcours pédestres proposés par les « Reflets de Cugy ». Une vingtaine de personnes ont répondu à l'invitation.

Fonds de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise

A l'instar de ces dernières années, la Commune a contribué à hauteur de Fr. 14'040.— à ce fonds de soutien. Notre contribution, associée à celle des autres communes notamment, permet à une petite ville de la taille de Lausanne de proposer à toute la région un programme culturel de qualité, que bien des grandes capitales nous envient.

FINANCES

(M. José Rohrer)

Préambule

A la fin de cette législature, il convient d'observer avec quelque recul nos finances, afin d'aborder l'évolution inéluctable de nos charges et de les mettre en regard avec les efforts successifs demandés aux contribuables de notre commune.

Depuis 2005 (source rapport de gestion 2009 et budget 2010), la commune a enregistré des augmentations des charges imposées de près de 1.9 million (facture sociale, péréquation, écoles...). La couverture de ces charges imposées aurait, à elle seule, nécessité, toute chose étant égale par ailleurs, une adaptation du taux d'imposition de l'ordre de 25 points et non de 8, comme cela a été le cas depuis 2005.

Conformément aux vœux du Conseil communal ainsi que de chacune et chacun d'entre-nous, la Municipalité, en utilisant les réserves ainsi qu'en profitant de revenus extraordinaires, a réussi à maintenir un taux d'imposition attractif tout en adaptant ce dernier à la couverture nécessaire de nos dépenses.

Cette stratégie a conduit à une réduction de notre marge d'autofinancement.

Il est également utile de rappeler que nos charges d'investissement relatives aux intérêts débiteurs, de même que nos amortissements, ont progressé de Fr. 233'665.55 (de 2005 à 2010). Ce chiffre démontre le retard qui avait été pris dans l'adaptation, la rénovation, voire la construction d'infrastructures, même si nombre d'entre elles viennent de se terminer ou sont en cours de construction.

Les années prochaines nécessiteront une augmentation de la fiscalité pour couvrir nos propres investissements réalisés ou en cours de réalisation. Il s'agira de trouver un subtil équilibre qui devra être mis en place afin de couvrir les dépenses courantes d'une part et d'autre part de dégager un excédent de revenu à même de couvrir nos charges courantes, d'assurer la couverture de nos amortissements, (petit équilibre) mais aussi d'assurer le remboursement de nos emprunts dans les années à venir.

Cour des comptes

L'analyse effectuée par la Cour des comptes a mis en évidence les éléments essentiels suivants :

- l'environnement de contrôle au sens des normes d'audit suisse (NAS) est satisfaisant,
- de nombreux contrôles sont effectués,
- la formalisation et la traçabilité des contrôles peuvent être améliorées.

Au sens des nouvelles recommandations, notre Commune fait partie des communes de taille moyenne. Celles-ci ne seront soumises qu'à un contrôle restreint. La Municipalité a cependant pris l'option d'améliorer progressivement le système de contrôle interne dans les années à venir.

Emprunts

Le financement des dépenses relatives aux investissements consentis par le Conseil communal, notamment, la construction de la nouvelle déchetterie et l'assainissement du complexe scolaire de la Chavanne, ont nécessité le recours à un nouvel emprunt de 4 millions. Ce dernier a été contracté auprès de Postfinance au taux de 2.07 % pour les 10 prochaines années.

Fonds de péréquation

La Commune a bénéficié d'un retour de Fr. 43'724.-- sur le montant versé au titre de la péréquation directe 2009 ; la prise en charge sur les dépenses thématiques pour les transports s'est élevée, quant à elle, à Fr. 39'010.--, portant ainsi à Fr. 82'734.-- le montant total reçu,

Le montant définitif de la péréquation de l'année sous revue ne sera connu que dans le deuxième semestre 2011. Il sera calculé selon les modalités en vigueur jusqu'à fin 2010.

La part de facture sociale à charge des communes, de même que les dépenses thématiques, ont été intégrées au fonds de péréquation et seront couvertes par le transfert de 18 points d'impôt, contre 13 auparavant.

La comparaison entre l'ancien et le nouveau système n'est donc plus possible, le contenu du fonds de péréquation étant différent.

Taux d'imposition 2011

Pour 2011, le taux d'imposition a été diminué de 6 points, soit 70% à 64 %, à la suite du transfert de certaines charges désormais assumées par l'Etat dans le cadre de facture sociale.

Comme indiqué dans le préambule ci-dessus, l'imposition des années à venir évoluera à n'en pas douter à la hausse pour permettre de couvrir les investissements indispensables consentis en cours de législature et dont certains sont d'ores et déjà réalisés. Le taux sera influencé par l'évolution de notre population (nombre et capacité contributive), ainsi que par les rentrées extraordinaires que la Commune pourra enregistrer.

Portefeuille d'assurances

Les cas relatifs aux intempéries de 2009 ont été réglés en 2010.

Les responsabilités assumées tant par les collaborateurs communaux que l'ensemble des autorités ont convaincu la Municipalité d'étendre la couverture de l'assurance juridique contractée auprès de l'assureur ORION pour 2011.

Cette dernière couvre les frais de défense ainsi que les éventuels dommages et intérêts qui résulteraient de la procédure. La somme annuelle maximale pour l'ensemble des démarches est fixée à 1 million par an.

Actions Beaulieu

La Municipalité, dans le cadre du concept d'exploitation et de financement du centre d'exposition de Beaulieu, a procédé à l'échange de ses actions. Les 6 actions de Beaulieu ont été échangées contre 27 titres de MCH Group. La vente des titres s'est élevée à Fr. 1'140.—, alors que l'achat a été réalisé pour Fr. 1'214.—.

BATIMENTS COMMUNAUX

(M. José Rohrer)

Sécurité d'exploitation des bâtiments scolaires de la Cavenettaz et de la Chavanne

En réponse à la demande du département de la formation, de la jeunesse et de la culture, la Municipalité a demandé aux bureaux d'ingénieurs et d'architectes mandatés de procéder à des analyses visant à confirmer que :

- les bâtiments résistent aux problématiques sismiques,
- les bâtiments ne contiennent pas d'amiante.

Sur le plan de la résistance sismique, tant les infrastructures de la Cavenettaz que celles de la Chavanne sont considérées comme ne présentant aucun danger particulier et sont donc exploitables.

En revanche, les analyses de matériaux effectuées dans le collège de la Cavenettaz ont conclu à la présence de matériaux à faible teneur d'amiante. Les mesures d'air, effectuées à deux reprises, n'ont, quant à elles, démontré aucune fibre d'amiante dans l'air, rendant les locaux exploitables.

Le transfert du Jardin d'enfants et des deux classes enfantines dans la nouvelle infrastructure disponible permettra d'envisager le retrait des faux plafonds contenant de l'amiante et ainsi d'améliorer la qualité du bâtiment. Ces travaux seront entrepris dès que possible.

MAISON DE COMMUNE

Le référendum, déposé après l'acceptation par le Conseil communal du premier projet de rénovation et transformation, a contribué à augmenter considérablement le travail de l'administration et de la Municipalité et abouti à un retard important dans la mise en œuvre des travaux (voir p. 5).

Sur le plan de l'entretien, compte tenu de la prochaine rénovation et transformation du bâtiment, aucune réparation importante n'a été réalisée.

ANCIENNE FORGE

L'étude de la rénovation et de la transformation de l'Ancienne Forge est en cours. La Municipalité a analysé une première série de plans en proposant des modifications successives ayant pour objectifs notamment de diminuer les impacts de certaines transformations sur le bâtiment et d'améliorer la fonctionnalité des locaux. Une mise à l'enquête est prévue dans le courant du 2^{ème} trimestre 2011.

Mise à disposition de locaux

Afin de permettre à un groupe de jeunes musiciens de bénéficier d'un lieu de répétition dans des conditions acceptables, la Municipalité a fait réparer les sanitaires. Le montant de la location, qui a passé de Fr. 50.— à Fr. 100.— pour 2011, constitue une participation aux frais d'électricité.

MAISON VILLAGEOISE

Travaux effectués

A la suite d'un problème de statique, la Municipalité a fait procéder aux remplacements des carrelages du hall d'entrée et des corridors de l'appartement de notre concierge. Le remplacement du parquet du salon était prévu en 2011 ; ces travaux ont été réalisés dans la foulée.

Le coût global de l'opération s'est élevé à environ Fr. 13'000.—.

Locations

25 contrats de location ont été signés en 2010 ; les locations facturées représentent un revenu de Fr. 9'790.—.

Manifestations	2010
Lotos	2
Culture (soirées de chant, danse, théâtre, etc.)	2
Mariages	3
Bal, soirée avec animation	2
Séminaires	3
Fêtes familiales (anniversaires, confirmations, etc.)	10
Cours hebdomadaires	2
Autres (assemblées, repas de soutien, expositions, etc.)	3

A ces locations payantes, viennent s'ajouter les utilisations gratuites de la Maison villageoise, dont bénéficient les sociétés locales (une soirée gratuite par année, répétitions et cours hebdomadaires réguliers, réunions diverses).

Utilisateurs	Soirée gratuite	Répétitions	Cours	Autre
FC Cugy - repas de soutien	1			
Gym Hommes - match aux cartes	1			
Jeunesse de Cugy - bal	1			
Scouts de la Croisée - repas de soutien	1			
USL - apéritif du nouvel-an				1
USL - assemblée générale				1
USL - fête au village				4
Gymnaestrada - séance d'information				1
Conférence sur le SDNL				1
PPE du Verger - assemblée				1
PPE du Verger et du Pré - assemblée				1
PPE des Petits Esserts - assemblée				1
PPE de Montheron 1 - assemblée				1
PPE de Montheron 5 - assemblée				1
Association du Moulin agricole de Cugy - assemblée				1
Protection civile région Lausanne Nord - assemblée				1
Accueil familial de jour			1	
Collège de la Cavenettaz - fabrication de biscuits				1
Collège de la Cavenettaz - chants de Noël				1
Collège de la Chavanne - repas de soutien camp de ski 4 ^{ème} année				1
Jardin d'enfants Arc-en-Ciel - fête de Noël				1
Echo du Boulet - répétitions		6		
Gym aînées		40		
Gym des dames d'onze heures		40		

Ces utilisations totalisent une aide indirecte estimée à Fr. 5'170.—.

COLLEGE DE LA CHAVANNE

Assainissement des façades et mise aux normes incendie

Les travaux d'assainissement des façades sont arrivés à leur terme. Quelques devis sont encore en cours d'élaboration, notamment en lien avec la cour et la mise aux normes de certaines barrières.

Notons que, mis à part le retard pris dans la livraison du bois revêtant les façades, les travaux se sont déroulés dans de bonnes conditions. Les travaux bénéficieront de subventions liées à l'assainissement énergétique du bâtiment, dont le montant maximum s'élève à Fr. 164'000.—.

Relevons enfin que des travaux non prévus initialement, tels que la rénovation des douches et l'acquisition d'armoires notamment, représentant deux sommes respectives de Fr. 35'092.45 et Fr. 5'305.90, ont été inclus dans les travaux réalisés.

COLLEGE DE LA CAVENETTAZ

Aucun travaux n'ont été réalisés, à part ceux mentionnés sous le point « Sécurité d'exploitation des bâtiments scolaires de la Cavenettaz et de la Chavanne ».

JARDIN D'ENFANTS

La présentation du préavis de construction du Jardin d'enfants le 25 novembre, d'un montant global de Fr. 1'433'000.—, a nécessité de nombreuses démarches. Elles ont abouti à un projet satisfaisant, dont le coût permettra tant à la direction de l'Etablissement scolaire qu'aux autorités du Jardin d'enfants de bénéficier à terme d'une infrastructure adaptée à leurs besoins respectifs.

Lorsque l'Administration communale aura pris place dans ses propres locaux, la commune de Cugy disposera réellement de deux classes supplémentaires.

DOMAINES ET FORETS

(M. Pierre-André Janin)

FORETS

Place de pique-nique des scouts

Le 3 juillet, 3 personnes furent blessées par la chute d'une grosse branche d'un hêtre, sis en bordure de ladite place.

La Municipalité a de suite mandaté une entreprise spécialisée qui expertisa cet arbre. Résultat : l'arbre est sain, il peut être conservé, moyennant un entretien régulier, en le soulageant du poids de certaines branches.

Plusieurs chênes vénérables situés dans la même région ont par ailleurs fait l'objet d'une telle expertise.

Plan directeur forestier

C'est au début 2010 qu'a été initié ce plan directeur, dont le but est de définir les objectifs et modes de gestion des forêts de manière à ce que leurs fonctions – production de bois, protection paysagère, protection biologique, accueil, protection physique contre les dangers naturels – soient pleinement et durablement garanties.

La planification forestière encourage une sylviculture proche de la nature – intégrant les conditions écologiques de station, les cycles biologiques naturels et les besoins de la faune et de la flore forestières – et anticipe les effets des modifications climatiques sur la forêt.

Elle règle également la coordination avec d'autres domaines et secteurs d'activités en relation avec la forêt, notamment en matière d'aménagement du territoire.

Les principaux outils de la planification forestière sont :

- les plans directeurs forestiers,
- les plans sectoriels forestiers,
- les plans de gestion forestiers.

Le **plan directeur forestier** (PDF) porte sur une région ou une portion de territoire dépassant les limites de la propriété ou l'entreprise forestière.

Les PDF ont pour but de garantir la pérennité de toutes les fonctions des forêts et d'assurer la coordination avec l'aménagement du territoire ainsi qu'avec les autres domaines intéressés.

Ils concrétisent les objectifs stratégiques de la politique forestière vaudoise. Ils fixent à long terme les objectifs principaux de la conservation et du développement des forêts, les conditions cadre de l'exploitation, les critères de contrôle du développement durable, les principes de coordination entre les différents intérêts en cause.

Les plans directeurs forestiers lient les autorités cantonales. Ils servent également de document de référence lors de l'élaboration des plans directeurs communaux et régionaux.

Les **plans sectoriels** forestiers sont des plans destinés à résoudre des enjeux localisés ou des problèmes de planification spécifique, tels que :

- la planification générale des équipements (par ex. ouvrages de protection contre les dangers naturels),
- le plan des chemins forestiers soustraits ou non à l'interdiction générale de circuler,
- la planification de mesures de protection et de gestion de la faune, de la nature et du paysage.

Les plans sectoriels forestiers lient les autorités cantonales. Ils indiquent le cercle des personnes et instances liées par le plan.

Le **plan de gestion** forestier est un plan à moyen terme qui s'inscrit dans le cadre fixé par les plans directeurs forestiers.

Les plans de gestion précisent les objectifs stratégiques et la conduite de l'exploitation d'un ou plusieurs propriétaires forestiers.

Ils déterminent l'étendue et les limites d'exploitation des ressources forestières sur la base notamment d'inventaires périodiques, des principes de gestion des valeurs naturelles et des contraintes de protection physique.

La Commune est partie prenante de l'élaboration de ce plan directeur ; 3 ou 4 séances annuelles permettent de respecter le calendrier de travail prévu jusqu'en 2013.

Triage Mèbre - Talent

L'année forestière débute le 1^{er} août de chaque année pour se terminer le 31 juillet de l'année suivante.

Pour l'année 2009 – 2010, les gros sapins blancs péjorent le prix moyen du bois de service. Un manque de concurrence entre les scieries capables d'absorber ces gros diamètres contribue à cette situation, particulièrement apparente au printemps, quand les scieurs ont assez de bois à disposition.

La demande en bois de feu est stagnante.

Les coûts ont diminué, car les dernières coupes ont été effectuées, en grande partie, sur des terrains faciles d'accès. Cela se traduit par une diminution des subventions. En moyenne, le triage a perdu Fr. 5.— le m³ à la vente, mais en a gagné Fr. 6.— à l'exploitation.

Pour l'année 2010 – 2011, il ne devrait pas y avoir de changement sur le marché des feuillus. Le chêne se vend toujours bien, le frêne et l'érable se maintiennent dans des prix corrects. En revanche, le prix du hêtre, représentant la majorité du volume, devrait être tellement bas qu'il atteindra certainement sa cote la plus basse.

La demande pour toutes les qualités d'épicéas devrait être très bonne, car il en manque actuellement, notamment pour de petits bois longs.

Enfin, l'exportation habituelle en France et en Italie des bois suisse souffre, comme toutes les exportations de la chute de l'euro.

Forêts communales

Exploitation des bois

- Janvier : importante coupe de sécurité de 620 m³ au bord du Talent réunissant 10 privés répartis sur les berges de Bretigny et de Cugy. 99 m³ sur la parcelle communale située derrière le garage Azur ont été coupés.
- Janvier : petite coupe d'éclaircie de 150m³ au dessus du chemin béton de la Bérallaz.
- Avril : 22 m³ de bois fraîchement bostryché ont été abattus au premier tiers du chemin bétonné de la Bérallaz.
- Août – septembre : grande éclaircie de perchis de 8 ha au processeur pour une récolte de 476 m³ à la Taquette (entre le chemin des Roches et les Grands Vuarnes).
- Septembre : abattage de quelques arbres bostrychés derrière la place des scouts (englobés avec l'éclaircie de perchis précédente).
- Une répartition équitable des travaux est effectuée par le garde-forestier sur l'ensemble du Triage, au sein d'un pool d'entreprises de proximité. Nous favorisons, dans la mesure du possible, le Centre de formation, lorsque celui-ci réunit toutes les conditions.

Assortiments

Bois de service résineux	307 m ³
Râperie résineuse	180 m ³
<u>Bois de feu et copeaux</u>	<u>260 m³</u>
Total exploitation	747 m³

Plantations

Au vu des types d'exploitation de l'hiver 2009 – 2010, il n'a pas été nécessaire d'opérer de nouvelles plantations cette année. En revanche, 3.3 ha ont été entretenus afin de favoriser le développement des jeunes plants.

Soins cultureux

Deux entreprises ont réalisé l'entier des soins cultureux. Cela représente 6.8 ha, dont 2.7 en zone de protection.

Réfection de chemin

Le chemin des Fougères en direction du Mont a bénéficié d'une importante réfection sur une distance de 210 m.

« Jorat, une terre à vivre au quotidien »

Membre annoncé de cette future association, la commune de Cugy, limitrophe du parc naturel périurbain lausannois en création, a manifesté son soutien en prenant une part active à l'élaboration des statuts, dont les buts sont :

- représenter et défendre les intérêts des communes territoriales du Jorat et des propriétaires privés et publics de forêts et de terrains agricoles situés sur le territoire joratois,
- promouvoir et soutenir des projets de développement durable du territoire joratois,
- étudier l'opportunité de la création du parc naturel périurbain sur ledit territoire.

Hangar des Rossets

Ce bâtiment d'un volume d'environ 350 m³ nécessite un agrandissement et une transformation pour stocker le double de volume de copeaux de bois nécessaires à l'approvisionnement du site scolaire de Cugy.

En 2010, un appel d'offres a été lancé. L'étude à proprement parler n'a pas pu être engagée, le Triage ayant, dans l'intervalle, dû étudier une nouvelle stratégie suite à la demande de communes voisines pour la fourniture d'environ 4000 m³ par année.

Passerelle sous le pont du Talent

La protection civile a posé les supports métalliques du 7 au 10 septembre. La semaine suivante, les apprentis bûcherons de dernière année ont, sous la responsabilité d'un contremaître, posé le platelage en chêne et les garde-fous, permettant de passer, en toute sécurité, d'un côté à l'autre sous la route cantonale menant à Bretigny.

En juin, la PCi a remis en état le sentier en copeaux de bois partant de la déchetterie des Rossets et construit à neuf les 150 derniers mètres du même chemin menant à la passerelle.

Les travaux de la PCi sont un retour apprécié par les communes sur leur participation annuelle à cette institution.

ESPACES VERTS

Jusqu'au milieu de l'été, le motoculteur d'un ancien collaborateur lui était loué en cas de besoin. L'aménagement des importants talus bordant la nouvelle déchetterie de Praz-Faucon, ainsi que l'augmentation des surfaces à entretenir, ont incité la Municipalité à faire l'acquisition à bref délai d'une telle machine. Cet achat, d'un montant de Fr. 5'300.—, a conduit à un dépassement de budget de Fr. 2'400.— qui a été annoncé au Conseil.

CIMETIERE

Le 27 mai, le Conseil communal acceptait la révision du règlement communal sur le cimetière et les inhumations, validé par le Canton le 21 décembre.

Les principales modifications concernent l'adaptation des tarifs, la modification de la durée de location des niches du columbarium afin de respecter le délai légal de repos des corps et, vu le manque de place disponible, la suppression de la possibilité de louer un caveau.

Suite à l'amendement voté par le Conseil, un monument au Jardin du Souvenir a été prévu, permettant d'y apposer des plaquettes avec les noms, prénoms, dates de naissance et de décès des personnes dont les cendres y reposent.

ORDURES MENAGERES, DECHETTERIE

(M. Pierre-André Janin)

Les quantités de déchets récoltés par le ramassage « porte à porte » ou à la déchetterie sont les suivantes :

	2010		2009		2008
ordures ménagères	548.06	tonnes	534.70	tonnes	538.80
déchets encombrants de ménage, porte à porte	25.66	tonnes	24.46	tonnes	26.44
déchets encombrants, déchetterie	72.08	tonnes	74.34	tonnes	81
papier	113.34	tonnes	119.08	tonnes	128.44
ferraille, porte à porte	7.12	tonnes	8.02	tonnes	8.80
ferraille, déchetterie	24	tonnes	14.84	tonnes	10.16
téléviseurs	0	pièces	20	pièces	3
aluminium	0.18	tonnes	0.430	tonnes	0.235
capsules Nespresso	1.60	tonnes	2.42	tonnes	1.72
pet	4.04	tonnes	3.13	tonnes	2.43
textiles récoltés	2.23	tonnes	2.91	tonnes	3.02
verre	69.08	tonnes	66.78	tonnes	61.78
appareils électroménagers	(*) 0.97	tonnes	50	pièces	42
appareils de bureau (Swico)	3.84	tonnes	5.41	tonnes	5.41
huiles usées	1'310	litres	1'100	litres	1'230
frigos	34	pièces	37	pièces	35
piles	0.15	tonnes	0.58	tonnes	0.41
compost	1'082	m ³	1'049	m ³	1'365

(*) Les volumes nous sont désormais communiqués en tonnes.

Après avoir connu une progression constante de 2003 à 2008, passant de 47 kg à 58 kg, la quantité de papier évacué est passée de 53 kg, en 2009, à 49 kg, en 2010. Cette diminution est positive dans la mesure où on est sûr de ne pas retrouver ce papier dans les sacs d'ordures ménagères.

En revanche, on constate que les sacs à ordures ménagères représentent toujours une part prépondérante au coût d'élimination des déchets ; en effet, une moyenne de 5 kg/habitant mis au bord de la route chaque semaine, démontre indiscutablement que des objets pouvant être triés (bouteilles, papier, carton, , etc.) sont intégrés, encore trop souvent, dans les sacs à poubelle.

La Municipalité mettra tout en œuvre pour faire en sorte que la nouvelle déchetterie de Praz-Faucon représente un nouvel élan et une nouvelle motivation pour le tri des déchets.

DECHETTERIE ET VOIRIE DE PRAZ-FAUCON

Le gros-œuvre a été terminé en novembre. Certaines finitions ont été faites au cours de l'hiver.

Nos collaborateurs de la voirie ont pris possession des lieux et ont trié et déménagé le matériel et les machines se trouvant au local du collège de la Chavanne, à l'Ancienne forge et au hangar des Rossets.

La Municipalité étudie la solution la plus efficace pour gérer cette déchetterie, soit en continuant avec notre équipe de collaborateurs, soit, éventuellement, en mandatant une entreprise spécialisée dans ce secteur d'activités.

Comme annoncé dans les communications municipales du 9 décembre, le bâtiment sera inauguré et rendu totalement opérationnel au printemps 2011

ADAPTATION DES TAXES

Le montant maximal possible de la taxe annuelle de base pour le service des ordures ménagères a été porté par le Conseil communal à Fr. 260.—, TVA non comprise.

Au mois de novembre 2010, le Conseil a adopté une augmentation de cette taxe et l'a portée à Fr. 220.— pour 2011, TVA non comprise.

Le mode de calcul est basé sur le nombre de personnes composant le ménage ; le facteur de progression reprend le modèle fiscal permettant de calculer le revenu servant à déterminer le taux d'imposition des familles ; cette pondération est cependant bloquée à 2.3 afin d'atténuer l'effet de progression sur les ménages composés de plus de 3 personnes ; enfin, la taxe facturée aux entreprises sera pondérée en fonction du nombre de personnes.

PROTECTION CIVILE

(M. Pierre-André Janin)

Abri PCi

Des rongeurs ont réussi à s'infiltrer dans les locaux de l'abri PCi, certainement par le canal de ventilation. Au moyen de trappes, l'un de nos collaborateurs a réussi à en attraper quelques dizaines.

Ce procédé ayant montré ses limites, une entreprise spécialisée a posé des pièges empoisonnés. Restés sur place pendant six mois, ces pièges ont complètement éradiqué la colonie. Quelques matelas ayant servi de nids à ces représentants du sous-ordre des muridae, ils sont hors d'usage.

Projet AGILE

L'information donnée dans le rapport de gestion 2009 faisait état d'un changement de rattachement de notre PCi, Cugy passant du secteur de Lausanne - Nord à celui du Gros-de-Vaud. Au cours de 2010, les tractations relatives à ce changement se sont poursuivies et le rattachement effectif ne se fera qu'en 2012.

SERVICE DU FEU

(M. Pierre-André Janin)

Organisation

Le SDIS du Haut-Talent est une fusion administrative regroupant les communes de Bretigny, Cugy, Morrens et la zone foraine de Montheron pour la ville de Lausanne. Elles se partagent les frais selon une clé de répartition comprenant pour 50 % le nombre d'habitants de chaque commune ou zone et pour les 50 % restants la valeur ECA de l'ensemble des bâtiments de chaque entité. Elles entretiennent un détachement de premier secours (DPS) et chacune d'entre elles possède un détachement d'appui (DAP).

Un projet d'association regroupant les communes susnommées, auxquelles viendront s'ajouter celles de Bottens et de Froideville, a été mis en discussion en 2010. Les statuts de cette association seront soumis aux Organes délibérants des différentes communes. Cette association verra notamment disparaître les DAP.

L'entrée en vigueur de ce nouveau SDIS est prévu pour le 1^{er} janvier 2012.

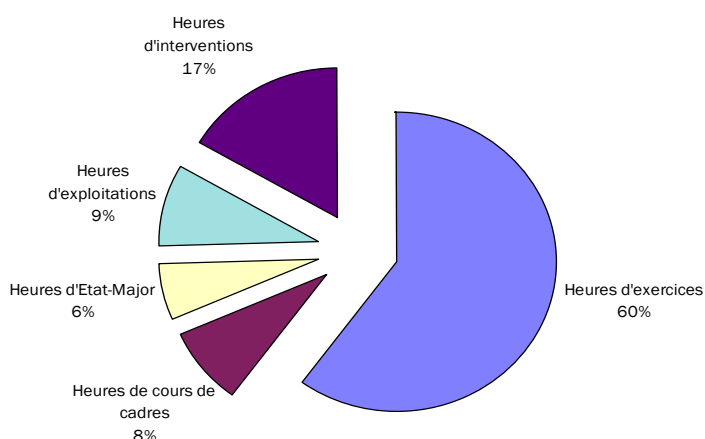
Détachement de Premier Secours (DPS)

Le DPS du Haut-Talent est composé de 31 personnes provenant des 5 communes et de la zone foraine de Montheron.

En 2010, le DPS a participé a :

- 19 interventions
- 5 exercices DPS
- 18 exercices ARI (appareil respiratoire isolant)
- 1 exercice intercommunal
- 5 cours de cadres DPS
- 3 cours de cadres chef d'intervention
- 1 soirée d'information sur la marche du service

Ce qui correspond à



ainsi qu'à 576 journées de piquet pour les officiers de service.

71 m3 d'eau ont été utilisés.

Détachement d'appui de Cugy (DAP)

21 personnes font partie du DAP, dont 7 nouvelles recrues incorporées cette année.

4 exercices ont été organisés pendant l'année, dont 2 consistaient à évacuer le Jardin d'enfants.

Le DAP a, comme d'habitude, assuré le service de piquet lors de la Fête nationale.

Sécurité incendie

Le 18 novembre, sous l'égide de l'ECA, un cours d'utilisation et de maîtrise d'un extincteur a eu lieu dans le préau du collège de la Combe.

De nombreux membres du corps enseignant et de l'Administration communale ont participé à cette formation.

POLICE

(M. Pierre-André Janin)

Sécurité à Cugy

Des surveillances régulières dans et autour du centre commercial, aux abords des quartiers d'habitation, des bâtiments communaux, de la place de pique-nique, du complexe scolaire et sur le site du Billard, permettent d'affirmer que, bien qu'étant une commune périurbaine, la situation est globalement saine et sûre dans notre Commune.

Contrat de prestations avec la gendarmerie

Le contrat de prestations, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2008, a été modifié par un avenant, le 1^{er} mai 2010. Depuis lors, les prestations sont gérées par objectifs, fixés d'entente entre le chef de poste et le municipal responsable.

Cette manière de faire correspond aux attentes de l'Exécutif et permet de mieux cibler les problèmes et, par conséquent, les actions à mener.

Conformément à la convention qui nous lie avec l'Etat et dans le droit fil de la réforme policière dont l'étude est en cours, une lettre signée de la Cheffe du département de la sécurité et de l'environnement, datée du 8 décembre 2010, nous annonce pour le 31 décembre 2011 la fin des contrats de prestations.

Réforme policière

Suite à la décision du peuple vaudois de donner préférence à une police coordonnée plutôt qu'à une police unique, le Conseil d'Etat a proposé un projet de loi soumis aux communes.

Au nom de ces dernières, l'Union des Communes Vaudoises et l'Association des Communes Vaudoises ont refusé le projet, principalement en raison de la suppression des contrats de prestations et du statut flou des futurs assistants de police.

Adhésion à l'Association des Communes sous Contrat de Prestations (ACCP)

Au printemps, la Municipalité a pris la décision de devenir membre de l'Association des Communes sous Contrat de Prestations avec le Département de la sécurité et de l'environnement.

Les buts statutaires de cette association sont :

- représenter les communes sous contrat de prestations avec le DSE dans le cadre de l'organisation policière vaudoise,
- favoriser l'échange d'informations entre communes concernées,
- défendre leurs intérêts dans le cadre de la mise en œuvre de la police coordonnée,
- promouvoir une approche globale et cohérente de la sécurité publique dans le canton de Vaud,
- être un lieu d'échange et de proposition en ce qui concerne l'organisation et le traitement des tâches dites du 5^{ème} processus ou de police administrative.

Démission de l'Association des Syndics et Municipaux de Police (ASMP)

En raison de l'adhésion à l'ACCP, la Municipalité a pris la décision de se retirer de l'Association des Syndics et Municipaux de Police.

Commission municipale de police

Une seule séance a eu lieu cette année, au mois de décembre. La sécurité générale à Cugy et la surveillance mutuelle des habitations en ont été les principaux sujets.

CONTROLE DES HABITANTS

La population de Cugy est en légère augmentation. Elle s'élevait à 2283 habitants au 31 décembre 2010, contre 2255 à la même date de l'année précédente.

Structure de la population au 31 décembre 2010

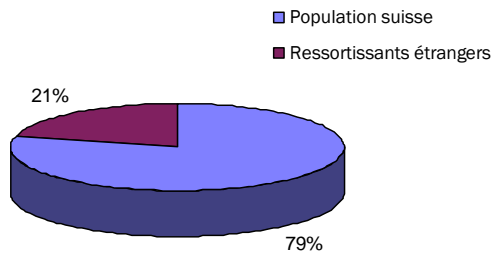
Population	Hommes	Femmes	Total au 31.12.2010
Etrangers permis C hors CE/AELE	24	22	46
Etrangers permis C CE/AELE	111	108	219
Etrangers permis B hors CE/AELE	14	19	33
Etrangers permis B CE/AELE	79	69	148
Séjour < 1 an (permis L)	10	5	15
Admis. provisoires (permis F)	1	1	2
Requérants (permis N)	2	1	3
Avec délai départ	0	0	0
Autorisations diverses suspens	5	3	8
Total ressortissants étrangers	246	228	474
Population Suisse	897	912	1809
Total population établie	1143	1140	2283
Population en résidence secondaire	13	19	32
Population résidente	1156	1159	2315
Frontaliers	33	11	44

Mutations

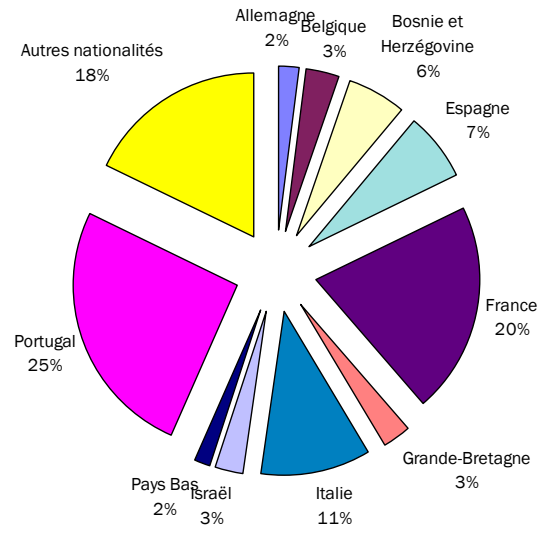
Le Contrôle des habitants a enregistré en 2010 les mutations suivantes, en plus d'autres mutations diverses, non quantifiables, telles que changements d'adresses à l'intérieur de la Commune, actualisations des permis, changements de noms, etc.

Mutations	2010			2009	2008	2007	2006
	Hommes	Femmes	Total				
Arrivées							
Mouvement international	35	17	52	50	54	41	36
Mouvement inter-cantonal	6	10	16	30	18	10	15
Mouvement intercommunal	75	66	141	136	145	185	121
Total arrivées			230	216	241	236	172
Naissances	9	12	21	23	24	18	27
Départs							
Mouvement international	20	18	38	43	34	41	24
Mouvement inter-cantonal	12	11	23	19	21	12	18
Mouvement intercommunal	74	63	137	129	121	143	170
Total départs			198	191	176	196	212
Décès	3	5	8	15	13	18	6
Mariages	13	11	24	16	22	4	13
Divorces	7	3	10	10	16	8	10
Naturalisations	1	2	3	8	3	13	7

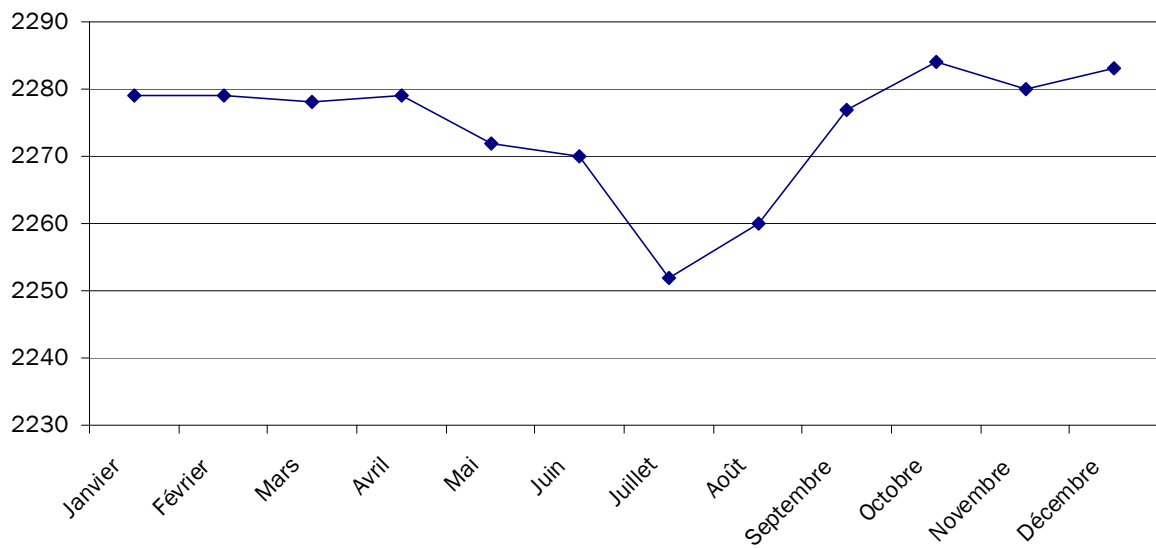
Ressortissants suisses et étrangers



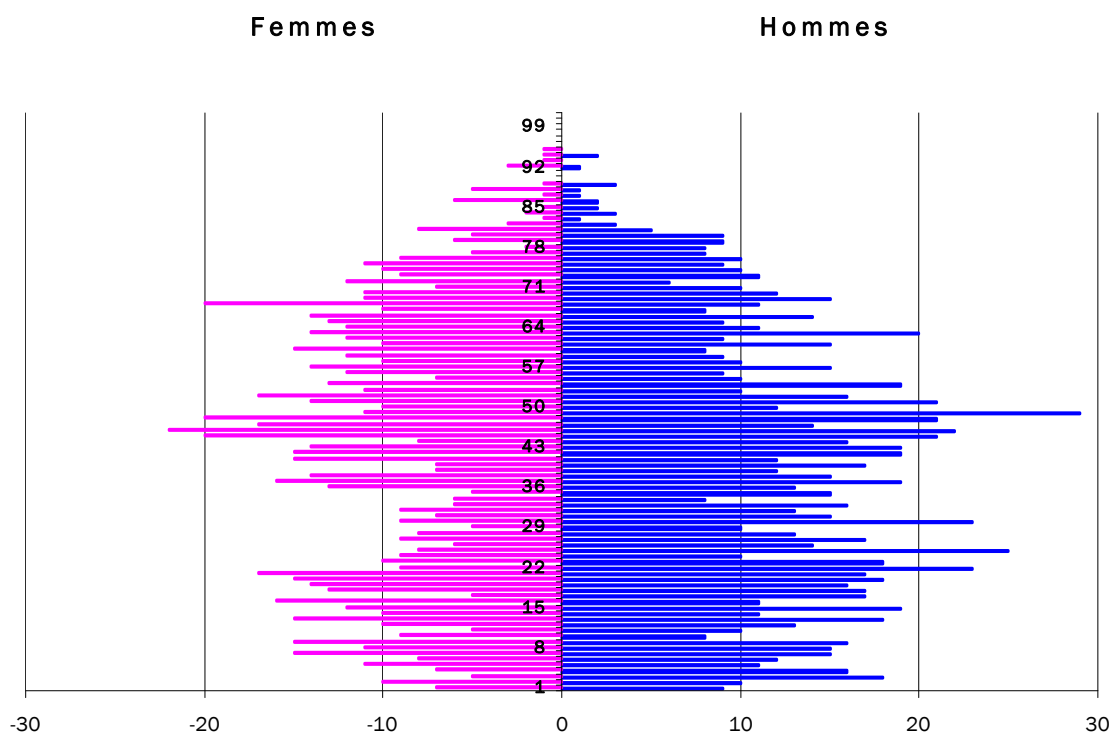
Nationalités des ressortissants étrangers



Evolution mensuelle du nombre d'habitants en 2010



Pyramide des âges au 31 décembre 2010



Documents d'identité

Le Contrôle des habitants a procédé à l'établissement des demandes de documents d'identité suivants :

	2010				2009				2008			
	(*) Demandes PPT/CI	Passeports y.c. PPT provisoires	Passeports biométriques	CI	(*) Demandes PPT/CI	Passeports y.c. PPT provisoires	Passeports biométriques	CI	(*) Demandes PPT/CI	Passeports y.c. PPT provisoires	Passeports biométriques	CI
Janvier	3			11	1	5	2	7	10	10	5	5
Février	1	1		12	3	-	5	7	7	3	-	12
Mars				7	6	3	3	15	12	-	4	12
Avril				14	12	2	1	11	6	10	-	13
Mai				10	5	7	3	15	7	-	1	22
Juin				10	5	4	2	20	10	4	7	20
Juillet				20	3	3	3	9	5	4	1	17
Août				4	11	10	1	10	6	4	5	6
Septembre				9	4	5	-	13	6	2	1	8
Octobre				3	6	4	2	11	4	1	2	12
Novembre				5	1	2	2	11	4	4	1	6
Décembre				1	-	-	-	5	1	-	-	2
Total	111				260				282			

(*) Une demande peut être faite sur le même document pour un passeport et pour une carte d'identité. L'addition des documents demandés ne correspond pas à la totalité de demandes déposées.

Depuis le 1^{er} mars 2010, tous les passeports suisses ont l'obligation de contenir des données biométriques (empreintes digitales et photo), qui doivent être enregistrées au Centre de biométrie de Lausanne; en conséquence, à partir du 15 février, plus aucun passeport n'a pu être commandé par le biais du contrôle des habitants des communes.

En dépit du fait que la carte d'identité n'a subi aucun changement, sa demande est également enregistrée par le Centre de biométrie de Lausanne si elle est sollicitée en même temps que le passeport.

C'est la raison pour laquelle, en 2010, le nombre des demandes d'établissement de documents d'identité a chuté de plus de 57 % par rapport à 2009.

ROUTES

(Mme Marianne Grec)

RC 501b : entrée en vigueur du 50 km/h

L'instauration de la limitation de vitesse à 50 km/h généralisée sur le tronçon de la route cantonale dès l'entrée dans la localité (route de Lausanne) en venant du Mont-sur-Lausanne a été effective dès mi-avril 2009.

Cependant, le panneau 50 km/h n'a été posé qu'au moment de l'installation des panneaux de signalisation du giratoire, soit au printemps 2010. De plus, afin d'attirer l'attention des conducteurs, un panneau « attention, changement de limitation de vitesse » a été ajouté.

D'autre part, suite à la demande d'un conseiller communal de modifier la limitation de vitesse à 50 km/h avant le virage du Budron sur la commune du Mont-sur-Lausanne, la Municipalité a requis cette autorisation auprès du service des Routes qui, dans sa décision du 7 décembre 2010, l'a refusée.

RC 501b : giratoire des Biolettes

La priorité a été donnée à l'aménagement du giratoire de la route des Biolettes. Les travaux étaient terminés à mi-novembre 2009. Seuls le tapis bitumeux définitif ainsi que la pose de la signalisation et du marquage restaient à effectuer, ce qu'il l'a été à fin mai 2010. L'ornementation florale du giratoire, du mur à l'est et du triangle au sud, a été conçue et réalisée par nos employés ; elle paraît avoir donné pleine satisfaction aux usagers.

RC 501b : tronçon entre le giratoire et le centre commercial

La seconde étape qui reliera les tronçons déjà aménagés a fait l'objet d'une présentation aux propriétaires riverains. Le projet nécessitant la signature de conventions de servitudes de passage, la Municipalité doit encore convaincre certains riverains.

Motion Board / espace public et aménagement du carrefour rue du Village – chemin de la Cavenettaz

Pour donner suite à l'octroi du crédit d'étude le 1^{er} octobre 2009 par le Conseil communal, la Municipalité a présenté le 25 novembre 2010 un préavis de construction pour l'objet cité en titre. Ce préavis a reçu l'accord du Conseil communal. Le dossier est en consultation auprès du Service des routes jusqu'à fin janvier 2011.

Contrôles de vitesse

Contrôles de vitesse effectués par la gendarmerie (répressifs)

La Gendarmerie vaudoise a effectué 11 contrôles de vitesse sur le territoire de notre Commune.

Les résultats sont les suivants :

Date	Heure	Endroit	Véhicules contrôlés	Usagers dénoncés	En %
14.01.2010	11h15 - 12h30	Route de Montheron	268	50	18.70
19.02.2010	14h35 - 15h20	Route de Montheron	66	9	13.60
03.03.2010	13h45 - 14h45	Route de Lausanne	580	11	1.90
08.03.2010	10h25 - 12h00	Route de Montheron	303	24	7.92
11.03.2010	11h40 - 12h50	Route de Montheron	280	44	15.70
18.03.2010	17h25 - 18h45	Route de Montheron	450	89	19.80
29.03.2010	14h20 - 15h20	Route de Lausanne	500	6	1.20
29.07.2010	20h00 - 21h10	Route de Bottens	170	17	10.00
08.10.2010	17h30 - 18h05	Route de Montheron	194	40	20.60
08.10.2010	18h05 - 18h35	Route de Montheron	148	22	14.90
13.12.2010	17h30 - 18h45	Route de Montheron	428	60	14.00

Résultats des contrôles du radar loué auprès du TCS (préventifs)

Emplacement	16 au 22 mars 2010			29 septembre au 4 octobre 2010	
	Ch.des Petits Esserts	Ch.des Petits Esserts	Ch.des Esserts	Ch de la Cavenettaz	Ch. de la Chavanne
Direction	Home	Route cantonale	Montheron	Route cantonale	Ecole
Limitation	30	30	30	30	30
Total des mesures	702	274	460	912	559
A la limite	597	241	284	487	385
+ 1 à + 5 km/h	73	22	90	259	104
+ 6 à + 10 km/h	25	9	53	121	48
+ 11 à + 15 km/h	7	1	8	7	1
+ 16 à + 20 km/h	0	1	8	7	1
+ 21 et plus	0	0	4	4	2
Vitesse moyenne	23	20	27	29	26
Vitesse 85 % véh.	30	29	37	36	35

Contrôles de vitesse effectués par le radar communal (indicatifs)

	Ch. de Bellevue	Rte de la Bérallaz (I)	Rte de la Bérallaz (II)	Ch de l'Epi d'Or
Limitation	30	30	30	30
Vitesse moyenne	23	37	30	34
Vitesse 85 % véh.	31	44	38	41
Nbre véh./jour	300	760	330	556

A la fin du mois de juin, notre radar est tombé en panne ; il n'a donc pas pu être posé jusqu'au départ de Luc Gindroz ; durant le 2^{ème} semestre, son successeur n'ayant pu recevoir que tardivement les instructions nécessaires à son fonctionnement et la neige étant arrivée précocement, le radar communal n'a pas été posé.

ENTRETIEN DES ROUTES

Planification générale de l'entretien des routes communales

Conformément à la planification établie pour l'entretien des routes et au budget, il a été procédé en octobre à la remise en état des chemins du Coteau et des Bioles par l'exécution d'un revêtement bitumeux de type microenrobé ECF Microsil. Il s'agit d'un genre d'enrobé coulé à froid qui imperméabilise parfaitement les chaussées et leur procure une adhérence durable.

Marquage

Comme mentionné en page 51, il a été procédé au marquage définitif du giratoire des Biolettes et de ses alentours.

Afin d'améliorer la sécurité des écoliers qui empruntent le chemin de la Bérallaz dès le chemin du Verger, une ligne jaune a été tracée sur le côté Sud de la chaussée, jusqu'à l'intersection de la rue du Village.

L'inscription du 30 km/h a été marquée au sol en guise de rappel des signaux verticaux.

Mise aux normes de la signalisation

Conformément à l'obligation fédérale, la mise aux normes de la signalisation a été planifiée sur trois ans et mise au budget dès 2010.

A cet effet, quelque quarante nouveaux panneaux de signalisation ont été changés en 14 endroits ; ils ont été posés sur la route cantonale, en priorité aux abords du giratoire et sur les chemins communaux débouchant sur ladite route.

Heures de déneigement

L'équipe de voirie a effectué de nombreuses heures de déneigement et salage durant la fin de la période hivernale 2009-2010 (janvier à avril 2010) et le début de l'hiver 2010-2011 (octobre à décembre 2011).

Période 2010	Heures effectives	Majoration (*)	Total heures effectives + majoration
janvier à avril	592.25	123.25	715.5
octobre à décembre	552.50	139.50	692
Total	1'144.75	262.75	1'407.5

(*) Rappelons que la majoration statutaire est de 50 % lorsque les heures de travail sont accomplies le soir, entre 22h et 6h et les samedis et de 100% lorsqu'elles sont effectuées les dimanches et les jours fériés.

Ces heures démontrent que, durant l'année 2010, le service hivernal a occupé nos collaborateurs pendant 134 jours complets ; en additionnant les majorations, qui à elles seules totalisent 31 jours de travail, il appert que le service hivernal a représenté une charge de travail de 165 jours à temps complet.

Face à un hiver particulièrement rigoureux, une pénurie de sel a obligé la Municipalité à prendre dès le mois de février, la mesure de ne saler que les chemins en pente.

Les chemins et places privés, à l'exception de celle du centre commercial qui fait l'objet d'une convention séparée, sont déneigés après les chemins publics, et ne sont pas salés. Actuellement, une trentaine de chemins et places privés sont déneigés pour le prix forfaitaire annuel de Fr. 60.— par logement et par propriétaire. Rappelons que tous les propriétaires du chemin privé doivent adhérer à la demande pour que celui-ci soit déneigé par les employés de la voirie.

Silo à sel

Cugy jusqu'à présent stocke 2/3 de ses besoins en sel (27 tonnes sur 40 tonnes) dans le silo de la commune du Mont-sur-Lausanne.

Cependant, le dessalage de la commune du Mont a nécessité pour l'hiver passé 400 tonnes de sel, remettant en question cette entente à bien plaisir.

Notre silo à sel, d'une contenance de 10 tonnes, ne suffisant pas à couvrir nos besoins immédiats, une rencontre avec le Municipal montain a abouti à la prolongation de l'accord pour l'hiver 2010-2011.

L'achat d'un silo est à prévoir pour l'hiver 2011-2012.

Véhicules

Lors des premières chutes de neige de fin novembre 2010, trois des quatre véhicules sont tombés en panne. Une réflexion approfondie concernant le parc de véhicules a débuté.

Parc des véhicules

Véhicule	Heures de travail			Attribution spécifique
	2010	2009	2008	
Reform Muli T9	1729	1330	906	Service des eaux
Reform 660	3001	2804	2677	Voirie
Ladog	(*)	2950	2497	Espaces verts
John Deere 955	1997	1834	1714	Voirie, trottoirs, gazon
John Deere 455	-	-	-	Tondeuse collège de la Chavanne

(*) Nous ne disposons pas du nombre d'heures de travail du Ladog ; le compteur est cassé.

ECLAIRAGE

Extension et entretien de l'éclairage public

Le sondage sur la sécurité a fait apparaître qu'en plusieurs endroits, les habitants réclament davantage de points lumineux. C'est ainsi qu'en plus de l'entretien normal de l'éclairage public, trois candélabres solaires ont été commandés pour éclairer le chemin de l'Esserpy dépourvu de tout éclairage public.

La réticence de certains riverains quant à l'emplacement des candélabres et l'arrivée massive de la neige à fin novembre, ont eu raison de notre volonté de procéder à l'installation de ces candélabres en 2010 ; ils seront posés dès que les conditions météorologiques seront favorables.

EPURATION

(Mme Marianne Grec)

STEP de Praz-Faucon

Les difficultés rencontrées au moment de la déshydratation des boues ont été décrites dans le rapport de gestion 2009.

Les résultats d'analyses du 21 juin 2010 transmis par le Service des eaux, sols et assainissements (SESA) ne respectaient pas la législation en vigueur.

Quelques jours plus tard, le cours d'eau récepteur (ruisseau de Praz-Faucon) était pollué, engendrant un rapport du garde-pêche. Aucune dénonciation n'a cependant été prononcée.

Dès lors, notre mandataire a proposé à la Municipalité trois mesures urgentes, à savoir :

- l'installation de tapis supplémentaires afin d'augmenter le niveau d'oxygène nécessaire à l'activation de la biologie,
- une régulation de la répartition des boues dans les deux bassins,
- une surélévation du bassin nord.

Ces mesures seront mises en œuvre au cours du premier trimestre 2011.

Il faut relever que dès février 2011, date de la mise en exploitation de la nouvelle déshydrateuse fixe de l'AET, la déshydratation des boues pourra être effectuée plus souvent. De ce fait, les jus de filtrat s'écoulant du stockeur de notre STEP seront moins abondants et chargeront moins la biologie.

Avenir de la STEP

L'offre demandée à notre mandataire nous est parvenue. La Municipalité l'étudie.

Remplacement de notre exploitant pendant ses absences

M. Metthez, remplaçant de M. E. Bron, a fait valoir son droit à la retraite pour le 31.12.2010.

Afin de trouver un remplaçant, des discussions entre l'AET et la commune de Morrens ont abouti à une entente. M. Ambroise Arnold, employé à la commune de Morrens et exploitant formé de leur STEP sera mis à disposition de l'AET et de Cugy pendant les absences de M. E. Bron

Traitement des boues

Depuis le printemps 2010, les boues de la STEP de Praz-Faucon sont amenées à l'AET et y sont déshydratées au même tarif que pour les autres communes partenaires.

Ces boues sont acheminées par bossette par un agriculteur de Cugy afin d'éviter des trajets à vide que devraient faire des camions citernes venant de Lausanne ou d'ailleurs.

Pollutions

Au début du mois d'octobre, deux pollutions ont été constatées, l'une de la Mère avec mortalité de poissons, l'autre du ruisseau de Praz-Faucon à son exutoire à ciel ouvert en aval de la STEP ; ces pollutions ne sont pas liées au fonctionnement de notre STEP.

L'origine de la pollution du ruisseau de Praz-Faucon a été trouvée alors que celle de la Mère est toujours recherchée par le garde-pêche qui ne sait pas si elle provient de la commune du Mont ou de Cugy. Le cas échéant, des mesures devront être prises.

Entretien du réseau

Conformément au plan d'entretien prévu au budget, l'entretien systématique du réseau EU et EC par curage est effectué par une entreprise spécialisée. Cinq ans sont prévus pour curer la totalité du réseau communal, il reste deux ans pour en avoir fait le tour.

4.7 km ont été curés en 2010.

Le 31 août 2010, un collecteur communal unitaire sis entre le haut de la rue du Village et sous des parcelles du chemin des Fougères, complètement bouché par les racines d'arbres a créé des problèmes de refoulement des canalisations chez les propriétaires concernés.

Séparatif communal pour le quartier de la Cavenettaz

La partie du préavis 57/2010 relative au projet d'installer le système séparatif le long du chemin de la Cavenettaz ayant été contestée par le Conseil communal, la Municipalité projette de présenter un nouveau préavis sur cet objet.

Elle répondra par la même occasion à la motion déposée par M. T. Amy le 25 novembre 2010, en présentant l'état du séparatif dans notre commune, un budget et un calendrier de la mise en conformité de nos infrastructures.

Plan général d'évacuation des eaux (PGEE)

Ce document, attendu depuis de nombreuses années, est enfin parvenu à la Municipalité, à l'exception de quelques données que doit livrer un mandataire sous-traitant. La Municipalité, pour planifier ces travaux, pourra ainsi se fonder sur le document qui lui manquait jusqu'alors.

Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région du bassin supérieur du Talent (AET)

Les discussions du Comité directeur ont porté sur l'exploitation de la STEP, sur les quelques pannes et autres événements survenus sur les installations électromécaniques et entièrement maîtrisés par notre exploitant ou son remplaçant, sur les aspects financiers et, entre autres, sur les points suivants :

- Les résultats des analyses et des contrôles des rendements effectués par le Service des eaux, sols et assainissement qui, à 2 exceptions près en janvier et septembre en raison d'une panne de la pompe d'injection du chlorure ferrique, ont toujours respecté la législation en vigueur.
- La préparation des comptes de l'exercice 2009 approuvés le 23 mars 2010 par le Conseil intercommunal dont il ressort que la participation des communes partenaires est inférieure de 3.81 % au montant prévu au budget.
- L'étude et la préparation d'un préavis pour la demande de crédit d'investissement de Fr.600'000.— pour une nouvelle installation fixe de déshydratation des boues, crédit accordé le 23 mars 2010 par le Conseil Intercommunal.
- La prise en charge et la déshydratation des boues de la STEP de Praz-Faucon à Cugy suite à la demande de la Municipalité.
- L'enlèvement de l'ancien silo à chaux, cédé gratuitement à un agriculteur de Cugy qui a pris en charge son évacuation nécessaire à la construction du local de la future déshydrateuse.
- La discussion entre l'AET, les communes de Cugy et Morrens au sujet de la mise à disposition de l'employé communal de Morrens pour le remplacement occasionnel de M. Eric Bron, M. Metthez ayant souhaité prendre sa retraite le 31 décembre 2010.
- La construction de l'installation de déshydratation, à savoir les différents appels d'offres et l'évaluation de ces derniers, le choix des mandataires, des matériaux et des adjudicataires, la planification des travaux qui ont débuté, avec une semaine de retard, le 18 octobre 2010.
- L'établissement du budget 2011 de Fr. 611'900.— accepté à l'unanimité le 10 novembre 2010.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux, nous concluons le présent rapport en priant le Conseil communal :

- vu le rapport de la Municipalité, relatif à la gestion et aux comptes de la Commune pour l'exercice 2010,
- ouï le rapport de la commission de gestion,
- attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

LE CONSEIL COMMUNAL DE CUGY DECIDE :

- de donner décharge à la Municipalité de sa gestion et des comptes pour l'année 2010.

Veillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, nos salutations distinguées.

Adopté en séance de la Municipalité le 2 mai 2011

LA MUNICIPALITE

TABLEAU RECAPITULATIF "ORDURES MENAGERES PORTE-A-PORTE"

Année	Tonnage en kg	Population au 31.12	Tonnage par hab (kg)	Coût total (en Frs)	Coût par habitant (Frs.)	Coût par tonne (Frs)
2003	531'030	2138	248	179'487	83.95	338
2004	537'770	2140	251	181'726	84.92	337.93
2005	539'830	2133	253	182'914	85.75	338.84
2006	537'020	2116	254	169'492	80.1	315.62
2007	530'800	2161	246	167'532	77.55	315.62
2008	538'800	2216	243	170'065	76.75	315.64
2009	534'700	2255	237	168'750	74.85	315.60
2010	548'600	2283	240	172'558	75.58	314.54

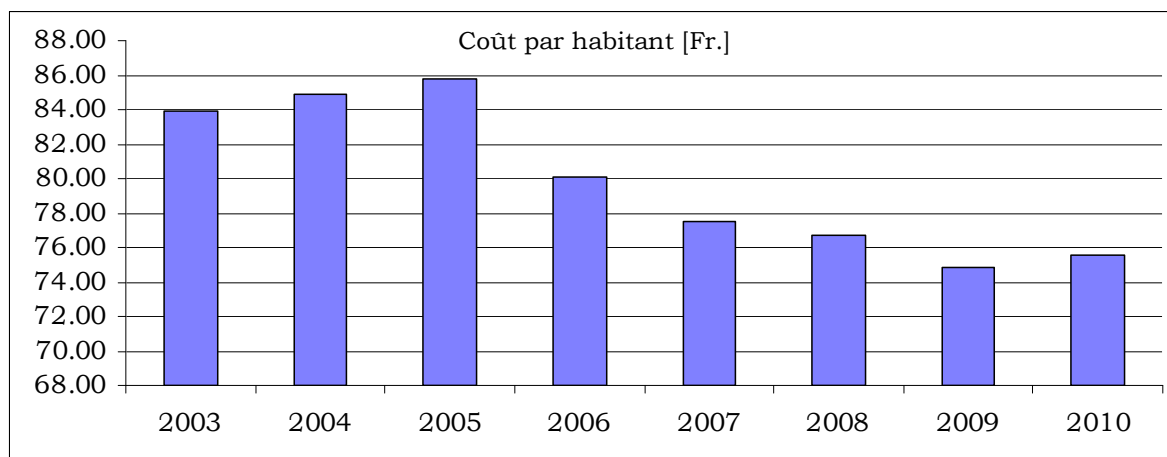
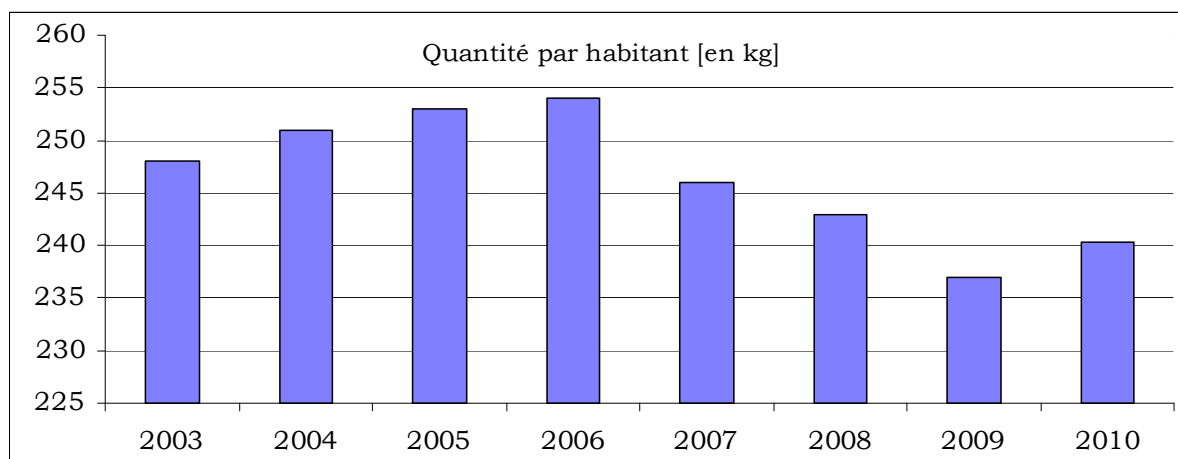
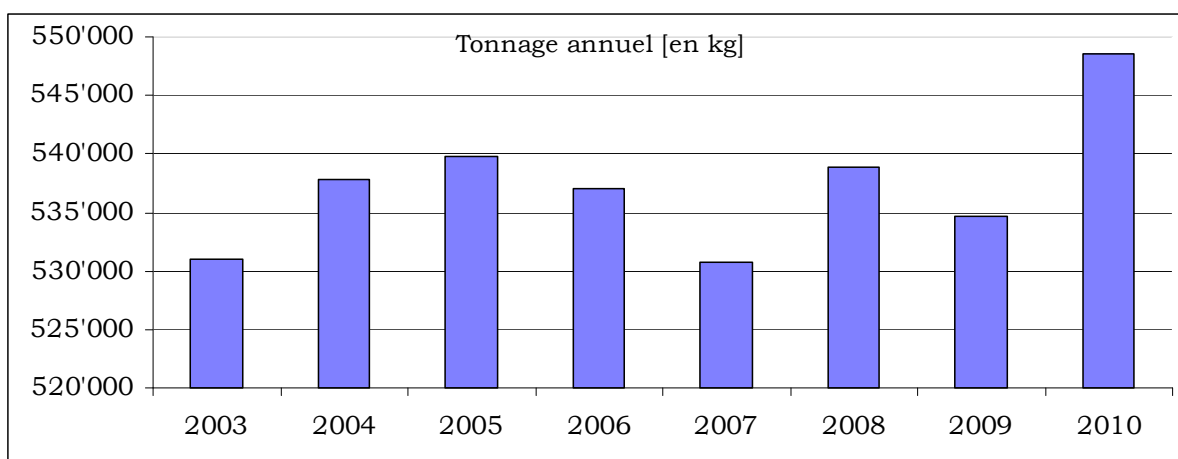


TABLEAU RECAPITULATIF "VERRE"

Année	Tonnage en kg	Population au 31.12	Tonnage par hab. (kg)	Coût total (Fr.)	Coût par habitant (Fr.)	Coût par tonne (Fr.)
2003	93'290	2138	44	12'233	5.72	131.13
2004	88'120	2140	41	12'489	5.84	141.73
2005	84'910	2133	40	10'608	4.97	124.93
2006	78'690	2116	37	11'254	5.32	143.02
2007	72'620	2161	34	9'259	4.28	127.50
2008	61'780	2216	28	8'113	3.66	131.32
2009	66'780	2255	30	9'009	3.99	134.90
2010	69'540	2283	30	8'773	3.84	126.16

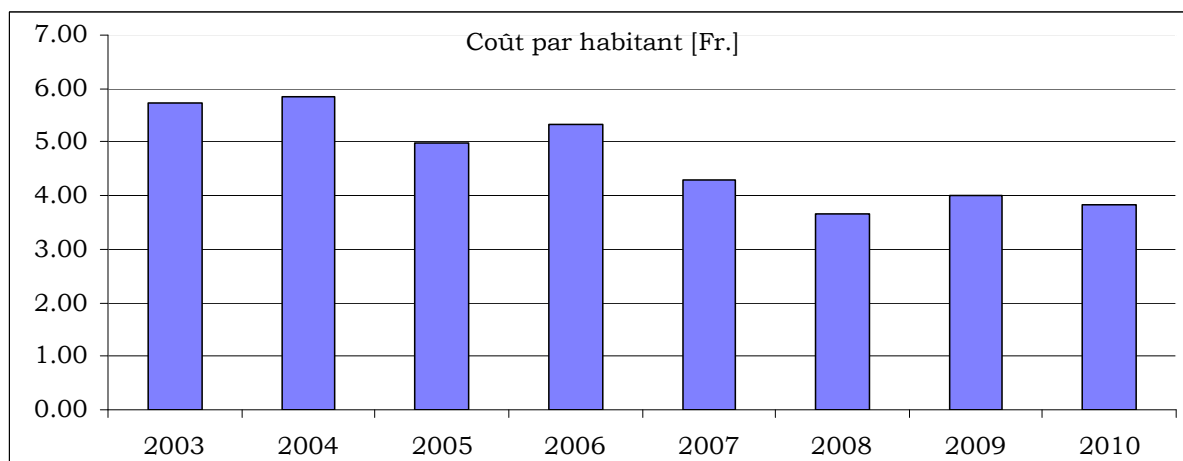
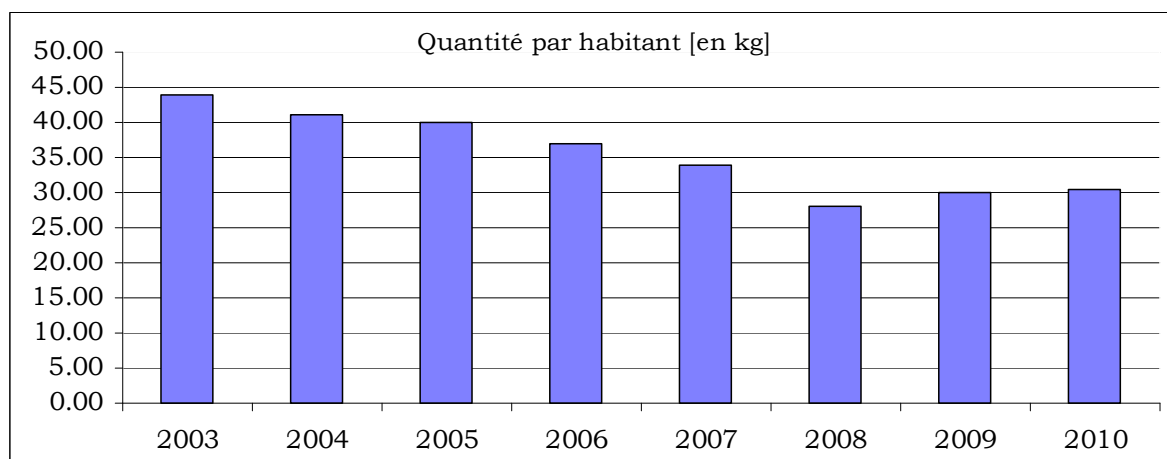
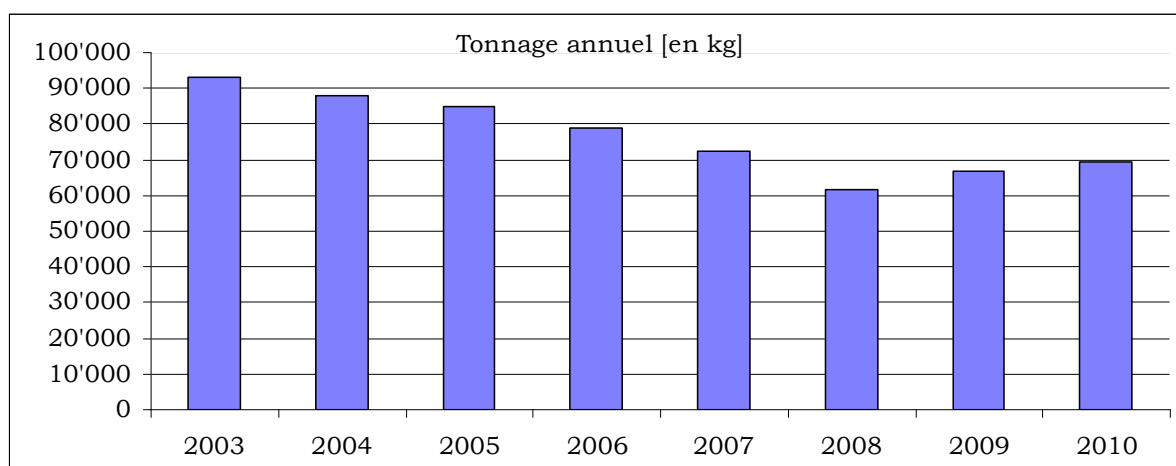


TABLEAU RECAPITULATIF "PAPIER"

Année	Tonnage en kg	Population au 31.12	Tonnage par hab. (kg)	Coût total (Fr.)	Coût par habitant (Fr.)	Coût par tonne (Fr.)
2003	101'310	2138	47	9'243	4.32	91.23
2004	110'150	2140	51	9'677	4.52	87.85
2005	111'620	2133	52	10'873	5.09	94.41
2006	111'490	2116	53	9'592	4.53	86.03
2007	121'470	2161	56	7'795	3.61	64.17
2008	128'440	2216	58	9'107	4.11	70.91
2009	119'080	2255	53	7'863	3.49	66.03
2010	113'340	2283	50	7'099	3.11	62.63

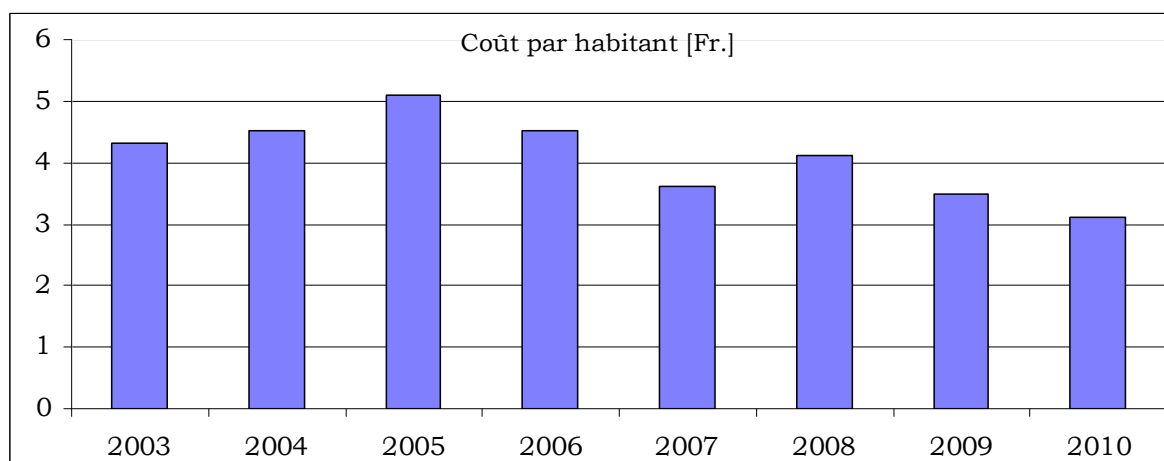
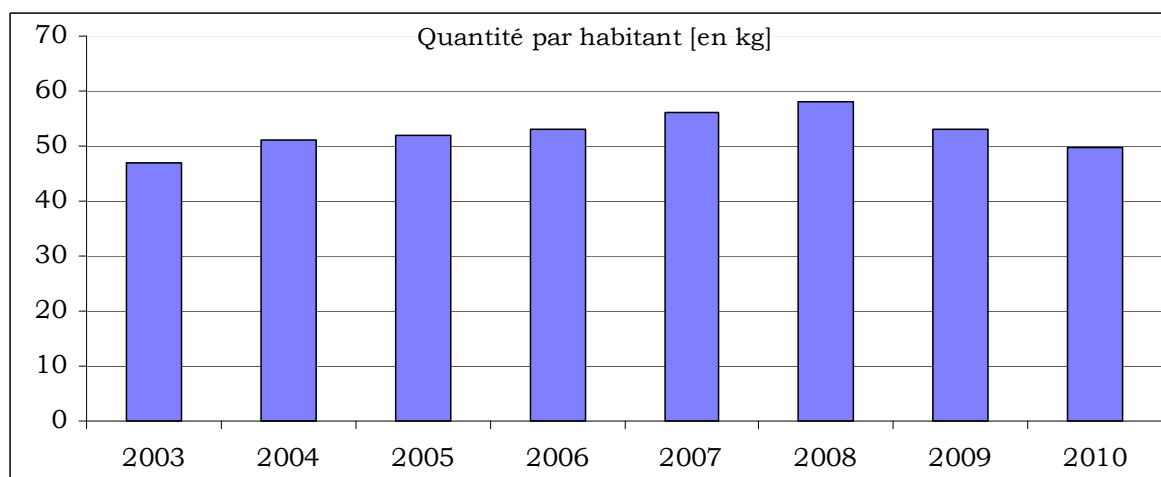
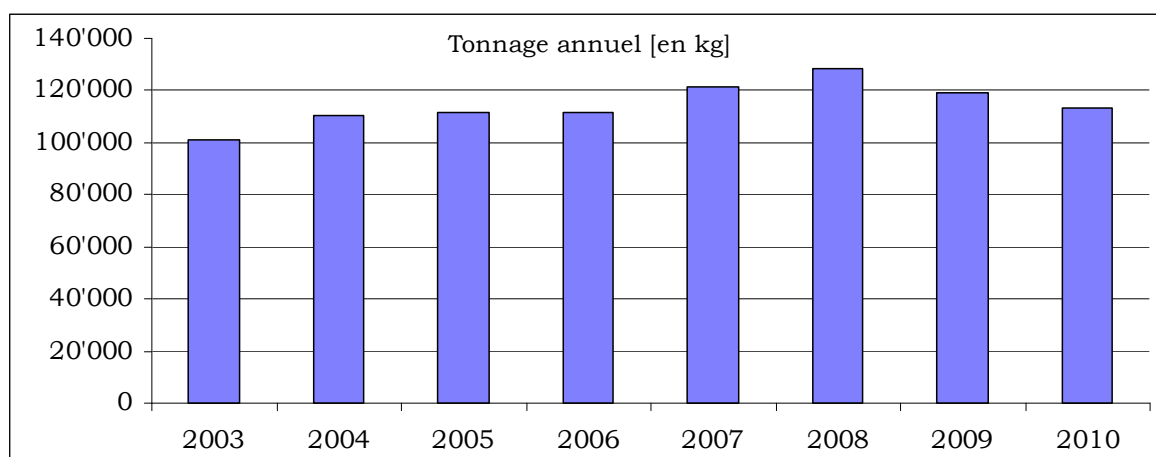


TABLEAU RECAPITULATIF "DME DECHETS MENAGERS ENCOMBRANTS"

Année	Tonnage en kg	Population au 31.12	Tonnage par hab. (kg)	Coût total (Fr.)	Coût par habitant (Fr.)	Coût par tonne (Fr.)
2003	94'970	2138	44	39'154	18.31	412.28
2004	95'210	2140	45	40'308	18.83	423.35
2005	97'520	2133	46	41'366	19.39	424.18
2006	96'140	2116	45	34'713	16.40	361.06
2007	94'260	2161	44	32'223	14.91	341.85
2008	107'440	2216	48	36'076	16.28	335.78
2009	98'800	2255	44	33'978	15.07	343.91
2010	97'740	2283	43	33'378	14.62	341.50

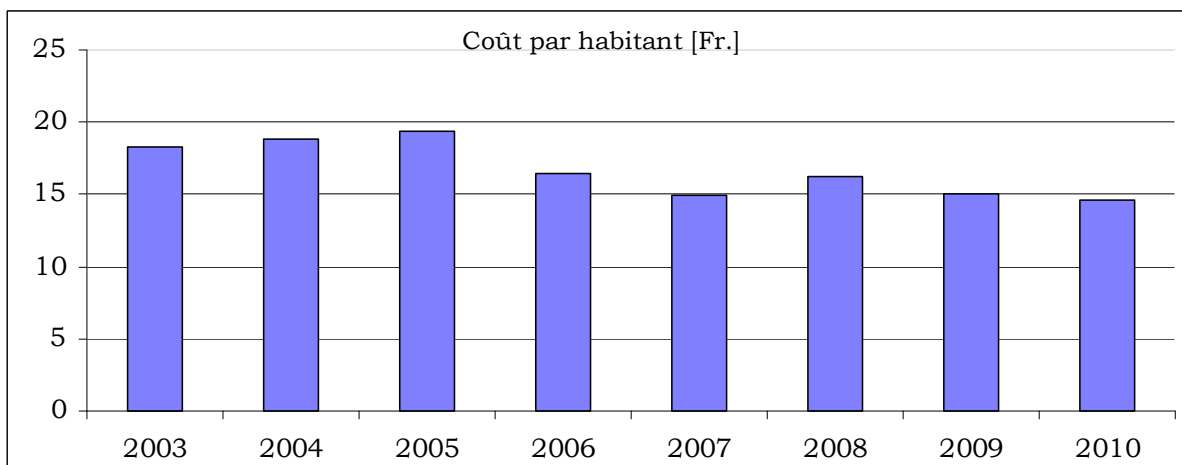
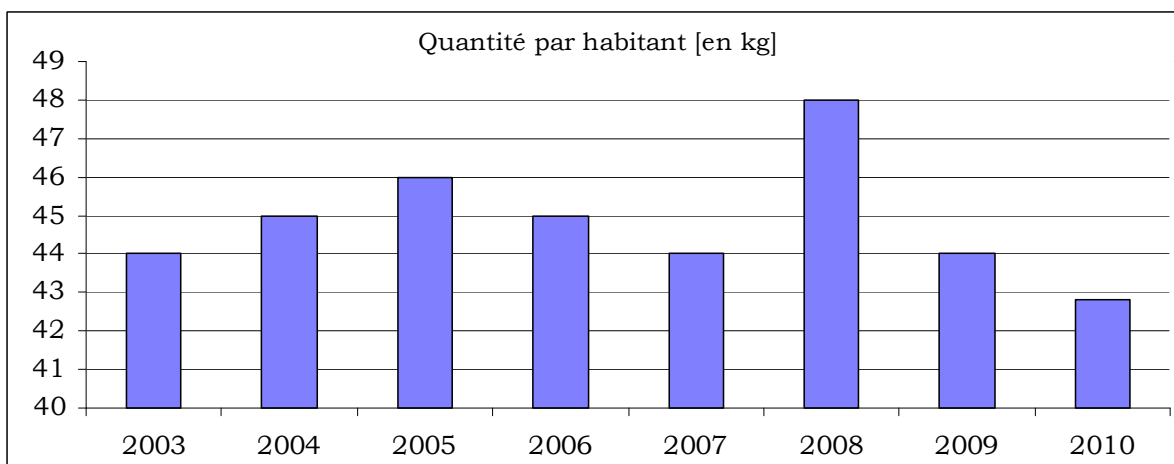
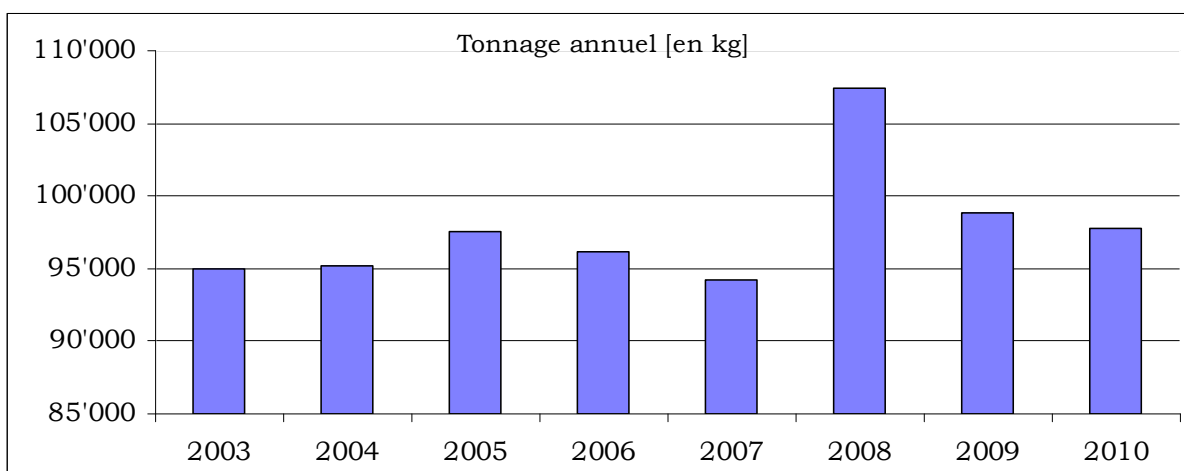


TABLEAU RECAPITULATIF "COMPOSTAGE ET BRANCHES"

Année	Total m ³	Population au 31.12	m ³ par hab.	Coût total (Fr.)	Coût par habitant (Fr.)	Coût par m ³ (Fr.)
2003	1'381	2138	0.646	50'198	23.48	36.35
2004	1'228	2140	0.573	49'783	23.26	40.54
2005	1'347	2133	0.632	55'076	25.82	40.89
2006	1'191	2116	0.563	41'995	19.85	35.26
2007	1'062	2161	0.491	46'907	21.71	44.17
2008	1'365	2216	0.616	58'899	26.58	43.15
2009	1'049	2255	0.465	56'953	25.26	54.29
2010	1'082	2283	0.474	48'560	21.27	44.88

